

Etude tactique CIM Radio

Vague 2013-2

Avril 2013 - Juin 2013

Méthodologie



CIM – Centre d'Information sur les Médias

Chaussée de la Hulpe 181, Bte 22 - 1170 Bruxelles

Tél. : 32 2 661 31 50 - Fax: 32 2 661 31 69

E-mail : info@cim.be

URL : http://www.cim.be



Table des matières





Mot du Président de la Commission Technique Radio

Bonjour à tous,

Les résultats de la vague radio 2013-2 de l'étude CIM 2011-2013 sont maintenant disponibles.

Pour cette vague, 8.087 interviews ont été réalisées durant le terrain qui s'est déroulé du 1er avril au 23 juin, soit pendant 12 semaines consécutives.

Tous les critères de répartition, que ce soit par région, par sexe ou par classe d'âge, sont en ligne avec les objectifs.

On notera une légère baisse du retour des carnets en Wallonie et en Flandre, contrairement à Bruxelles qui voit son taux de retour légèrement augmenter. Bruxelles connaît cependant un certain recul du nombre de carnets remplis via web tandis que les deux autres régions restent au même niveau.

Merci à tous les membres de la CT Radio et à GfK pour cette collaboration efficace.

Bonne lecture et bonnes analyses à tous,

François Chaudoir
Président de la Commission Technique CIM Radio



2 Préambule

La vague 2013-2 s'inscrit dans le cinquième contrat d'étude d'audience radio "tactique", lancé par le CIM pour la période 2011-2013. Sa réalisation a été confiée à GfK : SIGNIFICANT-GfK opère la partie terrain de l'étude, tandis qu'AUDIMETRIE-GfK est en charge des traitements informatiques. Ce contrat prévoit la réalisation de 3 vagues d'enquêtes par an.

L'univers de référence est constitué de l'ensemble des individus âgés de 12 ans et plus résidant en Belgique. L'univers Nord est constitué des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, le Brabant Flamand hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le néerlandais comme langue usuelle. L'univers Sud est constitué des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur et du Luxembourg, le Brabant Wallon hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le français comme langue usuelle.

La philosophie de l'étude est d'être mono-source, reposant sur un carnet d'écoute d'une semaine (8 jours pour le répondant) sur un échantillon de ± 8.000 interviews par vague. La vague 2013-2 constitue la 2ème vague de l'année 2013.

Le recrutement des répondants est effectué par le biais d'une enquête face-à-face au domicile, sur base d'un tirage aléatoire d'individus ayant l'âge minimum requis. La tâche de l'enquêteur est de :

- Contacter les individus figurant sur sa feuille de route (qui mentionne des adresses, et pour chacune le sexe et l'âge de la personne à interroger)
- Tenter de les recruter pour participer à l'étude
- Pour les individus acceptant de participer, leur laisser le carnet d'écoute et remplir avec eux le premier jour (soit l'écoute radio de la veille).
- Recueillir les renseignements socio-démographiques relatifs à la personne interrogée, un questionnaire sur les habitudes d'écoute et les données relatives à son écoute radio (audience totale, et audience hebdomadaire).
- Transmettre ces renseignements à Significant GFK.

Les 7 jours suivants du carnet sont à remplir par l'interviewé lui-même, à qui l'on demande ensuite de renvoyer par la poste le carnet complété. Pour les individus qui ne le font pas, l'information des jours suivant l'interview est reconstituée par ascription.

La vague 2013-2 s'est déroulée de la manière suivante :

- le recrutement : du lundi 1er avril 2013 au dimanche 23 juin 2013
- le remplissage du carnet : du samedi 30 mars 2013 au samedi 29 juin 2013
- retour des carnets d'écoute : les carnets de cette vague 2013-2 ont été acceptés jusqu'au lundi 22 juillet 2013.

Le chiffre final s'établit à 8.087 interviews, avec 7.014 auditeurs radios (après validation des carnets et ascription) et 5.284 carnets remplis (après validation des carnets). L'objectif de retour était de 5.440 carnets (50% Sud, 50% Nord).



2.1 Le CIM, ses différentes instances et ses collaborateurs

Né en 1971 de la fusion de l'OFADI (premier organisme d'authentification de la diffusion de titres de presse en Belgique) et du CEBSP (premier organisme belge de mesure d'audience), le CIM est une association ayant pour objectif la fourniture de chiffres de référence pour le marché publicitaire belge. Les données récoltées par le CIM sont avant tout destinées à ses membres qui cofinancent les études. Certains résultats sont toutefois disponibles pour le grand public. Ceux-ci sont publiés sur le site du CIM : www.cim.be

Les membres du CIM se composent d'annonceurs, d'intermédiaires (agences de publicité et agences média), et de médias. Ces membres sont réunis en Assemblée Générale où les voix sont réparties entre les différentes associations professionnelles du secteur et les membres individuels de telle sorte que tous les intérêts en présence sur le marché publicitaire soient équitablement représentés.



2.2 L'étude Radio

La présente méthodologie concerne exclusivement l'étude CIM Radio. Cette étude est pilotée depuis 2002 par la Commission Technique Radio, composée actuellement des membres suivants :

Président : François Chaudoir (Space)

Membres de la Structure Permanente :

Stef Peeters
Michaël Debels
Nadège Deroeck

Membres de la Commission :

Stefan Delaeter (VAR)
Sven Lardon (VRT)
Marco Marini (IP)
Michèle Losange (Havas Media)
Stéphanie Piret (OMD)
Jo Snoeckx (Qgroup)
Nathalie Verlinden (Mediaedge:cia)
Rikkert Van Loo (Zenith Optimedia)
Pierre Portugaels (RTBF)



2.3 L'institut

La réalisation de l'étude est réalisée depuis 2005 par GfK.

Le terrain d'enquête est réalisé par SIGNIFICANT-GfK, Rue Arnould Nobel 42, 3000 Leuven, dirigé par :

Johan Schockaert – Managing Director

Les traitements sont quant à eux réalisés par AUDIMETRIE-GfK, Rue Arnould Nobel 42, 3000 Leuven, dirigé par :

Wout Dockx – General Manager



3 Déroulement de l'enquête

3.1 Schémas de déroulement de l'enquête

Les schémas ci-dessous détaillent la suite d'opérations réalisées pour l'étude radio.

Tout d'abord l'enquête proprement dite, avec l'interaction entre répondant et enquêteur, l'ensemble étant dans la sphère de responsabilité de Significant GfK. Une fois en possession du carnet, et pendant les 7 jours suivants l'interview, le répondant consigne donc lui-même son comportement d'écoute radio.

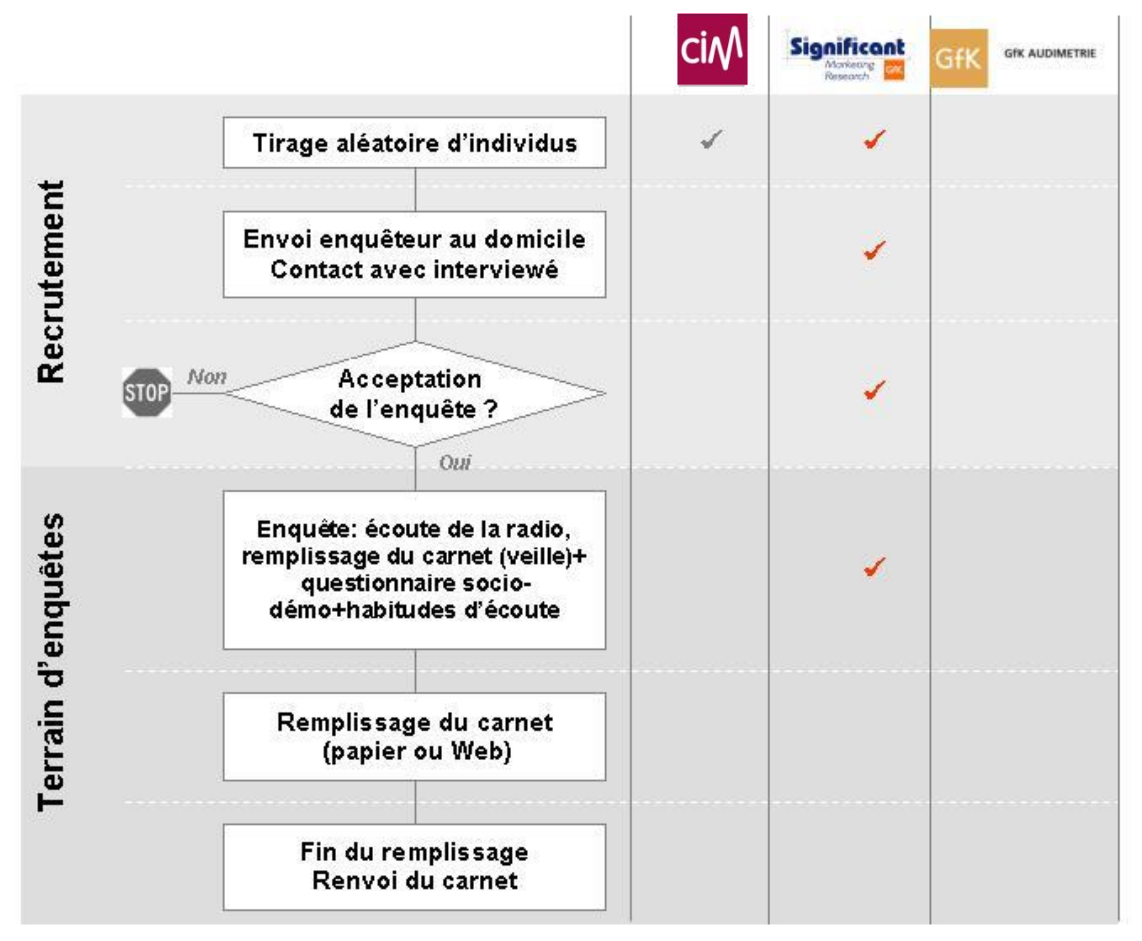


Figure 1 : Le processus de recueil des données, du tirage de l'échantillon à la remise du carnet

Le processus de recueil des données démarre avec le tirage aléatoire d'un échantillon d'adresses à partir d'une liste de l'ensemble de la population belge. Les enquêteurs se rendent chez le répondant pour lui proposer de participer à l'étude CIM Radio. En cas d'acceptation de l'interview, l'enquêteur va :

- donner des informations sur l'étude
- accompagner le répondant pour le remplissage du carnet : audience totale + audience « veille »
- inviter le répondant à tenir le carnet à jour pendant une semaine.
- interroger le répondant sur ses habitudes d'écoute et enregistrer en même temps les données socio-démographiques du répondant dans le système CAPI.



Après l'interview, c'est au répondant de remplir le carnet d'écoute pendant les sept jours suivant. Pour cela, il a le choix entre une version papier et un carnet via Internet. Le carnet rempli est renvoyé chez Significant GfK, soit par la poste, via une enveloppe laissée lors de l'interview pour la version papier, ou via une procédure automatisée de confirmation pour les carnets d'écoute Web.

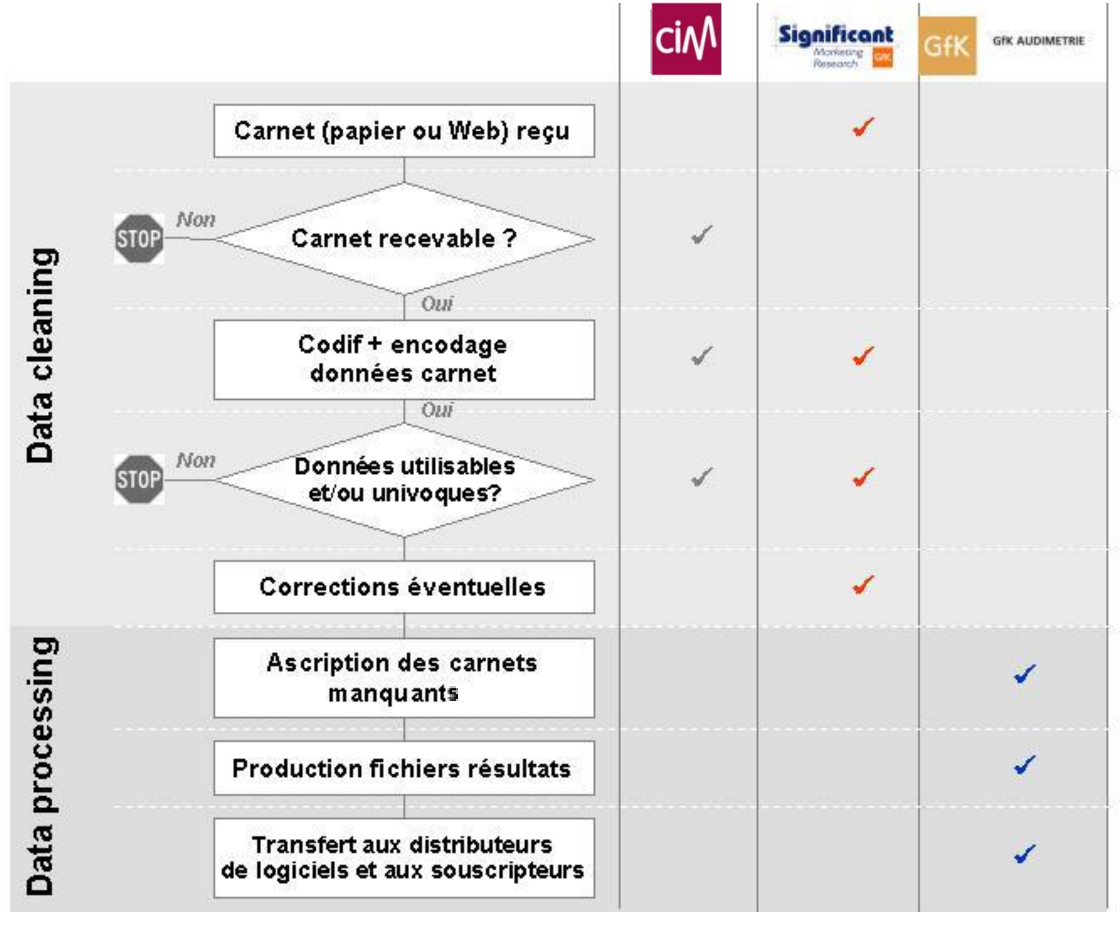


Figure 2 : Le processus de traitement des données depuis la réception du carnet jusqu'à la publication des résultats

Le traitement des données commence à la réception du carnet rempli (par poste ou par internet). En premier lieu, on contrôle la validité de chaque carnet (voir « vérification des carnets et validation »).

Lorsqu'un carnet est conforme aux exigences de qualité, son contenu est encodé. L'opération est encadrée par un codebook élaboré par le CIM dont le contenu a été approuvé par la Commission Technique. En cas de difficulté d'identification d'une radio, on fait appel à l'expertise du CIM. Les carnets complètement encodés sont ensuite transférés pour traitement. Ce traitement comprend des tests de cohérence.



3.2 Interviews en face-à-face

3.2.1 Sélection des répondants

La répartition des interviews sur l'ensemble du territoire belge répond toujours à un premier critère géographique. À chaque arrondissement (il y en a 43 en Belgique), sera attribué un nombre d'interviews à réaliser, proportionnel au nombre de personnes âgées de 12 ans et plus (ou 11 ans et plus pour le deuxième tirage de l'année) qui y habitent.
Ce total sera ensuite réparti, par arrondissement, en groupes de 6 interviews par point de chute. Le nombre de points de chute nécessaires sera ainsi déterminé pour chaque arrondissement.

Dans un deuxième temps, les points de chute de chacun des arrondissements seront attribués au hasard à certains quartiers INS ou à des conglomérats de quartiers INS constitués selon la méthode ci-dessous. Chaque arrondissement est composé de différentes communes, lesquelles se divisent à leur tour en quartiers. Un fichier de l'Institut National de Statistique regroupe tous les quartiers (et donc les noms des rues qui les composent) assortis de leur densité de population. C'est ce fichier qui permettra de déterminer, par point de chute, le quartier où l'enquêteur doit travailler. Pour tous les quartiers INS de moins de 150 habitations, l'Institut composera des nouveaux quartiers assez grands afin de ne pas devoir exclure des quartiers INS de trop petite taille. Ces nouveaux quartiers seront composés en regroupant le quartier trop petit avec les quartiers voisins en supprimant le dernier (ou les deux ou trois etc. derniers) chiffre du code quartier (composé de 4 chiffres).

Cette attribution se fera de façon systématique (par intervalles), sur base de la liste des quartiers INS, rangés aléatoirement. Le nombre total d'habitants de l'arrondissement et le nombre de points de chute à tirer étant connus, le rapport entre les deux informations détermine l'intervalle de tirage.

3.2.2 Détermination des adresses

L'étape suivante dans la procédure d'échantillonnage consistera en un tirage aléatoire d'adresses au sein de chacun des quartiers sélectionnés. Par point de chute, on tirera 6 fois 20 personnes (5 adresses de départ + 5 adresses de réserve + 10 adresses de remplacement).

La représentativité sexe*âge de l'échantillon est garantie par la méthode de tirage par points de chute décrite ci-dessous. Pour chaque point de chute:

1. Les profils sont triés par (1)sexe – (2)âge – (3)adresse
2. Afin d'éviter la réinterrogation de personnes ayant déjà participé à l'enquête, l'Institut élimine du fichier de tirage toutes les combinaisons âge*sexe*adresse (ou âge +1*sexe*adresse s'il s'agit d'un nouveau fichier annuel) qui ont été contactées lors des 3 vagues précédentes.
3. La première adresse est sélectionnée de façon aléatoire et les 19 adresses de réserve sélectionnées sont :
    - Les 9 adresses précédentes (avec exclusion des personnes du même ménage)
    - Les 10 adresses suivantes (avec exclusion des personnes du même ménage)
    - Avec des écarts maximum au niveau de l'âge de
        - Max. +/- 2 ans pour les 12-16 ans
        - Max. +/- 3 ans pour les 17-24 ans
        - Max. +/- 5 ans pour les > 24 ans



- Pas de différence de sexe entre la première adresse et les adresses de réserve

4. Les 5 autres premières adresses sont sélectionnées sur base d'un intervalle (nombre d'habitants dans le quartier choisi /nombre d'interviews = 6)

Pour les interviews par point de chute où il n'est pas possible de trouver 19 adresses de remplacement en respectant les critères ci-dessus dans un même quartier INS, la méthode de regroupement explicitée ci-dessus pour le regroupement des quartiers de moins de 150 habitations sera également utilisée pour la sélection des adresses de réserve.

Au total, afin d'assurer la réalisation de 8.000 enquêtes, l'Institut tire 8.000 + 100 (50 Bruxelles, 25 Flandre, 25 Wallonie) fois 20 personnes pour chacune des vagues.

Plusieurs personnes d'un même ménage ne peuvent pas :

1. Etre sélectionnées comme première adresse d'une feuille de route
2. Etre sélectionnées dans la même feuille de route

Chaque combinaison d'une personne/adresse sur une feuille de route donnera lieu à la génération d'un numéro unique, utilisé comme clef de référence pour l'ensemble des fichiers de contrôles générés ultérieurement (voir infra).

3.2.3 **Procédure de contact**

Les adresses sélectionnées seront des adresses non nominatives, faisant uniquement mention du sexe et de l'âge de la personne à interroger.

Pour chaque enquête à réaliser, l'enquêteur dispose d'une feuille de route avec 10 adresses, soit 5 adresses de départ et 5 adresses de réserve. Les 5+5 adresses d'une feuille de route renvoient naturellement toutes au même quartier INS (sauf exceptions) et font généralement mention d'un même sexe et d'un même groupe d'âges. Seule la personne d'âge et de sexe correspondants peut être interrogée. Son remplacement par un autre membre du ménage (sexe et âge différents), même habitant à l'adresse sélectionnée, est exclu.

Pour réaliser son premier contact, l'enquêteur peut commencer par n'importe quelle adresse parmi les 5 mentionnées sur sa feuille de route ; il peut par ailleurs essayer de les contacter successivement toutes les cinq. L'ordre suivant lequel ces adresses sont visitées est donc laissé à son libre choix. Le premier contact correspondra impérativement à une visite de l'adresse.

L'enquêteur pourra réaliser son premier contact tout au long de la journée, n'importe quel jour de la semaine. Cependant, depuis la vague 14, des quotas ont été fixés quant au nombre de contacts et d'interviews à réaliser en semaine après 17h ou le week-end, et ce en vue d'assurer suffisament de contacts avec des actifs. Ainsi, 55% des premiers contacts et 60% des interviews doivent être réalisés en semaine après 17h ou le week-end. Pour Bruxelles, étant donné que la procédure de recrutement est quelque peu différente (pré-recrutement téléphonique), l'objectif n'a été fixé qu'en termes de nombre de contacts. 60% des premiers contacts doivent donc être réalisées après 17h ou le week-end dans cette région.

Un objectif par jour et par semaine doit également être respecté. Par conséquent, le nombre d'interviews réalisées chaque jour doit correspondre à 14,3% de l'objectif défini pour la semaine. Ces quotas doivent être respectés durant chaque vague tant au Nord qu'au Sud du pays. La Commission Technique a cependant assoupli cette règle de répartition dans un



cas. Lors des enquêtes effectuées le lundi, l'enquêteur peut interroger le répondant sur l'un ou l'autre jour du week-end en ce qui concerne le jour d'écoute de la veille (voir point 3.3.1). Cet assouplissement permet de faire face aux difficultés rencontrées par les enquêteurs pour réaliser des enquêtes le dimanche.

Si aucune enquête n'est obtenue après une première visite à ces 5 adresses, les adresses encore utilisables devront être contactées à nouveau. Ce deuxième contact devra être établi après 17 heures, soit par revisite, soit par téléphone.

Un contact téléphonique est autorisé dans deux cas :

- si l'enquêteur a pu se procurer un numéro de téléphone dans le cadre de sa première visite sur place. Le contact téléphonique ne peut être utilisé que pour fixer un rendez-vous
- pour la zone de Bruxelles, la collecte préalable des numéros de téléphone et l'appel des répondants avant l'interview a été autorisé par la Commission Technique pour contacter les personnes de 45 ans et plus.

Le CIM autorise également l'enquêteur, lors d'une première visite infructueuse (personne au domicile), à laisser un courrier informant le répondant potentiel de ses intentions et de sa volonté de venir revisiter son domicile.

Quand la personne désignée est présente et accepte l'interview, celle-ci peut avoir lieu directement ou à un autre moment choisi par la personne à interroger. De même, si la personne désignée est absente (la porte a été ouverte par un autre membre du ménage), l'enquêteur peut prendre rendez-vous. Lorsque la personne sollicitée refuse l'interview, l'enquêteur passera à une autre adresse de la feuille de route.

En principe, et sous réserve d'exceptions (voir ci-dessus), le CIM s'oppose formellement à toute forme de recrutement préalable à la première visite et dissocié de l'interview proprement dite (téléphonique, courrier, visite d'un autre enquêteur, etc.).

Les enquêteurs appelés à travailler dans New Brussels CIM sont bilingues français-néerlandais. Un enquêteur bilingue amené à travailler dans d'autres provinces, ne peut le faire qu'à la condition que la langue parlée dans la province corresponde à sa langue maternelle. La Structure Permanente du CIM vérifie la qualification linguistique des enquêteurs bilingues. Ces deux catégories d'enquêteurs sont testées dans les bureaux du CIM et ce avant qu'ils puissent commencer à travailler.

Chaque enquêteur travaillant dans New Brussels CIM pose la question relative à la langue usuelle de la personne interrogée tout au début de son interview. Il réalise l'interview dans cette langue, si elle est le FR ou le NL. S'il s'agit d'une autre langue, il réalise l'interview dans celle des deux que l'interviewé a choisie.



3.2.4 **Enquête face-à-face**

L'enquête est réalisée sur base d'un programme CAPI (Computer Assisted Personal Interview).

Figure 3 : Déroulement de l'enquête

"Avez-vous au cours des derniers mois écouté la radio, regardé la télévision, lu le journal, … ? »

Oui

Non

Habitudes d'écoute

Radios écoutées au cours des derniers mois?

Radios écoutées au cours des derniers jours?

Plateformes d'écoute

Souhaitez-vous remplir un carnet papier ou via internet?

Papier

Online

Radios écoutées la veille dans le carnet papier

Radios écoutées la veille dans simulation du carnet internet

Demande la collaboration

Non

"Pas d'accord" dans CAPI

Signalétique

Coordonnées du répondant: numéro téléphone, GSM, e-mail, nom

Oui

Remercier + laisser carnet papier et codes accès

Signalétique

Coordonnées du répondant: numéro téléphone, GSM, e-mail, nom



L'interview comporte les éléments suivants :

- une question introductive sur la consommation des grands médias ;
- des questions sur l'équipement télévisuel des ménages
- l'écoute de la radio, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- les 3 stations de radio les plus écoutées au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- des questions sur les plates-formes d'écoutes via lesquelles le répondant écoute habituellement la radio
- l'écoute de la veille par quart d'heure, par station et par lieu d'écoute (10 minutes au moins par quart d'heure et si plusieurs stations dans un quart d'heure, la station écoutée le plus longtemps) ;
- Les habitudes d'écoute, notamment la fréquence d'écoute, sur une semaine moyenne ou samedi/dimanche, pour des tranches horaires déterminées ;
- les renseignements socio-démographiques.

On trouvera le détail du questionnaire en annexe 1.

La tâche de l'enquêteur consiste également à accompagner le répondant dans le remplissage correct du carnet.
Après la visite de l'enquêteur, c'est donc au répondant sélectionné de remplir le carnet et à le renvoyer chez Significant GfK, après 7 jours de remplissage, au moyen d'une enveloppe « Port payé par le destinataire ».

Les répondants qui renvoient leur carnet ont l'occasion de remporter un des 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100 euros chacun. Depuis la vague 2011-2, les répondants entre 12 et 34 ans recoivent également la possibilité de remporter 1 iPhone4.

Depuis la vague 2012-3, les répondants 12-44 à Bruxelles 19 qui renvoient leur carnet correctement rempli reçoivent également un chèque-cadeau de 5€.



3.2.5 **Résultat du recrutement**

Pour la vague 2013-2, le total des adresses tirées était de 162.000, et 27.563 contacts ont été réalisés. La répartition des contacts s'est établie comme suit:

Résultat des contacts	Terrain V2013-2
	N=
Nombre de contacts réalisés	27.563
	%
Adresse inexistante / pas trouvée	1,9
Personne à la maison	26,9
Personne à interroger (PI) inexistante	4,4
Hors groupe-cible	1,0
PI pas à la maison	6,4
PI absente durant l'étude	1,5
Refus[1]	22,7
Enquête réalisée	29,3
Rendez-vous	4,2
Problème de langue	1,3
Travaille dans un des secteurs suivants: études de marché, Journalisme, Media	0,1

[1]Un refus s'applique également à un refus de la part des parents de la PI.

Selon les cas, le nombre d'adresses utilisées pour réaliser une interview est plus ou moins important, sachant qu'une adresse de rang 1 correspond à la première adresse utilisée par l'enquêteur.

Rang des adresses	Terrain V2013-2
	%
rang 1	38,6
rang 2	19,8
rang 3	11,6
rang 4	6,5
rang 5	8,5
rang 6	7,5
rang 7	2,3
rang 8	1,2
rang 9	1,0
rang 10+	2,9



De même, chaque interview réalisée nécessite un nombre de contacts différents. Un contact de rang 1 signifie que l'enquêteur est parvenu à réaliser son enquête lors de la première visite à la première adresse.

Rang des contacts	Terrain V2013-2
	%
rang 1	34,9
rang 2	20,7
rang 3	12,8
rang 4	6,6
rang 5	5,2
rang 6	8,3
rang 7	3,3
rang 8	1,8
rang 9	1,3
rang 10+	5,0

Par rapport aux quotas fixés quant au nombre de contacts/interviews à réaliser après 17h ou le week end (mentionnés ci-dessus, p.11), la répartition des enquêtes a été la suivante :

		Interviews		Premier contact	
	F-t-F	**Avant 17.00**	**Après 17.00 + weekend**	**Avant 17.00**	**Après 17.00 + weekend**
Total	**8.087**	34,3%	65,8%	33,5%	66,5%
Nord	**4.041**	31,9%	68,1%	33,2%	66,8%
Sud	**4.046**	36,6%	63,4%	33,8%	66,3%
Flandre	**3.892**	32,2%	67,8%	33,5%	66,5%
Wallonie	**2.970**	35,4%	64,6%	37,6%	62,4%
Bruxelles	**1.225**	38,0%	62,0%	23,5%	76,5%

Ces objectifs ont donc été atteints par GfK Significant.

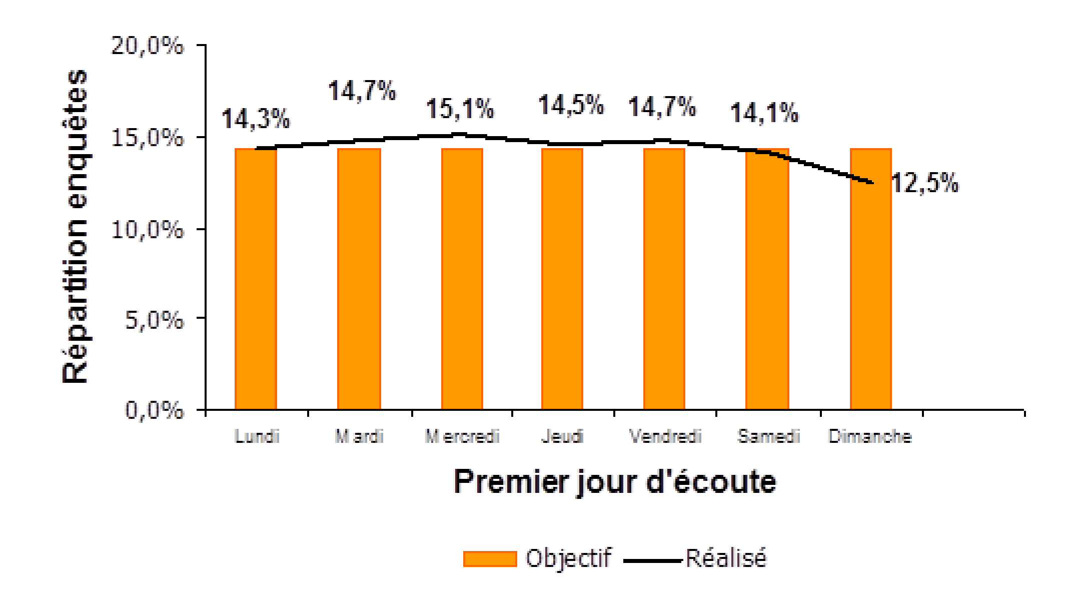


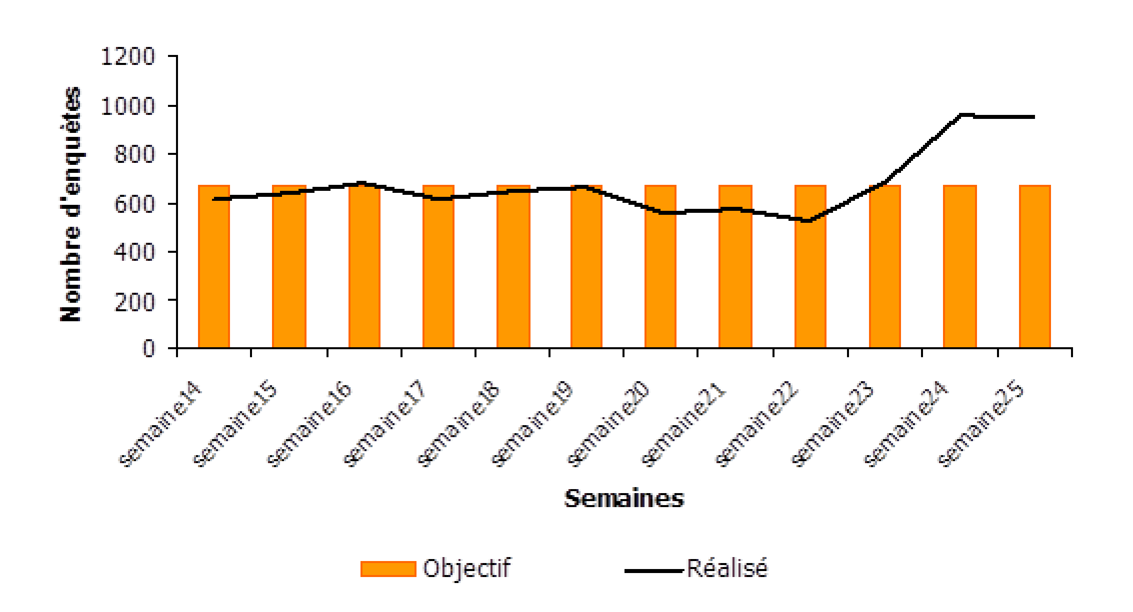
Pour rappel, le recrutement a été effectué du lundi 1er avril 2013 au dimanche 23 juin 2013. Le nombre final d'interviews conservées pour le traitement s'élève à 8.087. Pour ces 8.087 interviews, 27.053 contacts ont été nécessaires, ce qui revient à 0,30 interviews par contact. Depuis 2006, l'objectif n'est plus fixé en nombre d'interviews réalisées mais en nombre de carnets rentrés (cfr.infra : taux de retour des carnets).

Numéro semaine	Dates	Nombre contacts	Nombre d'enquêtes	Enquêtes par contact	Auditeurs	Non-auditeurs
14	01/04-07/04	1.716	616	0,36	542	74
15	08/04-14/04	1.792	638	0,36	539	99
16	15/04-21/04	2.036	674	0,33	585	89
17	22/04-28/04	2.064	615	0,30	535	80
18	29/04-05/05	2.158	641	0,30	557	84
19	06/05-12/05	2.242	665	0,30	579	86
20	13/05-19/05	1.748	558	0,32	476	82
21	20/05-26/05	1.901	570	0,30	476	94
22	27/05-02/06	1.771	523	0,30	462	61
23	03/06-09/06	2.583	687	0,27	602	85
24	10/06-16/06	3.258	957	0,29	843	114
25	17/06-23/06	3.784	943	0,25	818	125
Total		**27.053**	**8.087**	**0,30**	**7.014**	**1.073**
					87%	**13%**



Le nombre net de 8.087 interviews a été réalisé sur une période de 12 semaines. La répartition des enquêtes dans le temps s'est déroulée comme suit :







3.3 Terrain « carnet d'écoute »

3.3.1 Périodes couvertes

Le tableau ci-dessous détaille le calendrier précis du terrain « face-à-face », avec chaque fois le nombre d'interviews, le nombre d'exemplaires retournés y correspondant, et le taux de retour par semaine.

Numéro de semaine	Dates	Nombre enquêtes F-à-F	Nombre carnets retournés	Taux de retour
14	01/04-07/04	616	433	70%
15	08/04-14/04	638	446	70%
16	15/04-21/04	674	467	69%
17	22/04-28/04	615	415	67%
18	29/04-05/05	641	442	69%
19	06/05-12/05	665	451	68%
20	13/05-19/05	558	387	69%
21	20/05-26/05	570	403	71%
22	27/05-02/06	523	353	67%
23	03/06-09/06	687	428	62%
24	10/06-16/06	957	641	67%
25	17/06-23/06	943	538	57%
Total		**8.087**	**5.404**	**67%**

Au cours d'une semaine, les interviews ont lieu du lundi au dimanche, le carnet commençant la veille de l'interview.
Par exemple : le dernier jour de la semaine 17 étant le dimanche 28 avril pour l'interview face-à-face, le carnet porte sur l'écoute de la veille (soit le samedi 27 avril). Le dernier jour couvert par ce carnet est donc le samedi 4 mai (date de début du carnet + 7 jours).



3.3.2 Utilisation du carnet d'écoute

Les informations rassemblées sont les suivantes:

- radios écoutées parfois : « au moins 10 minutes au cours des derniers mois »
- radios écoutées au cours de la semaine écoulée : “ au moins 10 minutes au cours de la semaine écoulée”
- l’écoute radio par quart d'heure et par radio au cours de la semaine d’interview (période correspondant au carnet d’écoute)

Au cours de l’entretien, l’enquêteur demande au répondant s’il préfère remplir un carnet d’écoute en version papier ou en version internet. En fonction du choix de la personne, l’enquêteur illustrera l’un ou l’autre des types de carnet, en remplissant l’écoute du jour veille avec le répondant dans le support choisi.

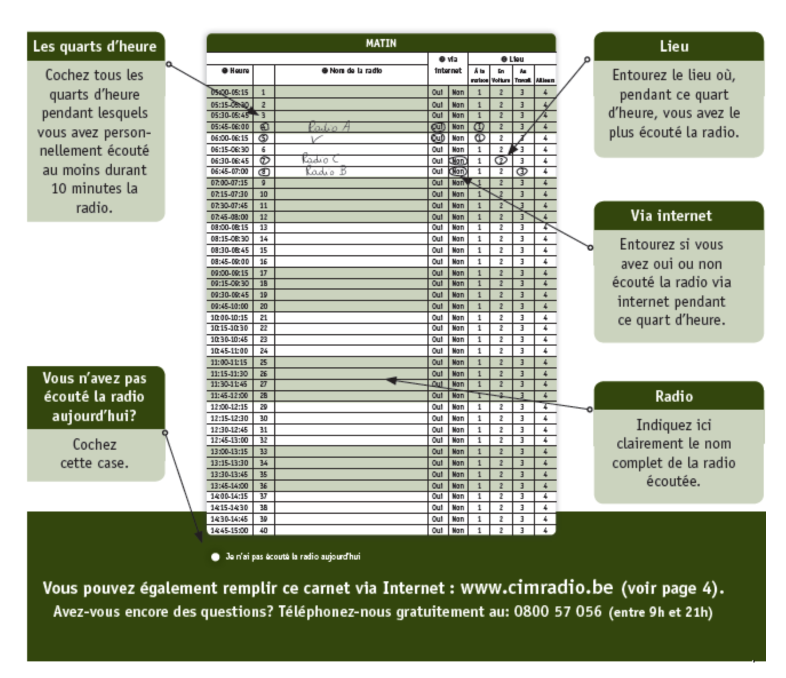
3.3.3 Carnet d’écoute papier

On trouve ci-dessous la couverture du carnet d'écoute pour la vague 2013-2, avec des indications et exemples sur la manière de l'utiliser. Pour chaque vague de l’étude radio CIM, un carnet d’écoute est imprimé dans une couleur différente et la liste des stations de radio se trouvant sur le rabat est adaptée.



Vous devez remplir CHAQUE JOUR et PERSONNELLEMENT le carnet.
Veuillez indiquer clairement le nom de la station radio et le lieu d’écoute.

Même si vous n’écoutez jamais ou que rarement la radio, votre participation est importante.





Le répondant trouve en début de carnet un mode d'emploi détaillé.

Pour information

① **Qui remplit ce carnet?**

Il est important que vous remplissiez PERSONNELLEMENT le carnet, même si vous n'avez peut-être pas écouté la radio un jour bien précis.

② **Qu'est-ce qui est écouté?**

Si vous avez écouté la radio pendant au moins dix minutes dans le quart d'heure en question (ou dans une certaine heure entre 24h et 5h du matin), indiquez le nom de cette radio. Si vous avez écouté plusieurs stations dans un quart d'heure précis, notez alors uniquement la station la plus écoutée. Donc, une **station maximum** par ligne.

③ **Où noter les stations radio?**

Dans la colonne "Nom de la radio", écrivez entièrement le nom de la radio écoutée. Si vous avez écouté durant plusieurs quarts d'heure successifs la même radio, vous ne devez pas réécrire son nom à chaque fois: ce petit signe (✓) suffira. A la fin de ce carnet, vous trouverez également un aide mémoire reprenant une série de stations nationales, locales et étrangères. Référez-vous à cette liste lorsque vous remplissez le carnet, elle peut vous aider. Vous pouvez bien entendu indiquer des stations radio qui ne sont pas reprises dans cette liste.

④ **Comment noter le nom de la radio?**

Certains noms de radio très similaires peuvent prêter à confusion. Soyez donc le plus complet possible. N'oubliez rien et notez le nom **en entier**.

⑤ **Ecouter via internet?**

Dans la colonne « via internet », vous devez indiquer, pour chaque quart d'heure complété, si oui ou non vous avez écouté la radio via Internet (en live sur le site internet, via le player de la radio, etc.).

⑥ **Comment indiquer le lieu d'écoute?**

Pour chaque quart d'heure complété, vous devez indiquer le lieu c.à.d. une des quatre possibilités suivantes:
- à la maison;
- en voiture;
- au travail;
- ailleurs.

Si, durant le même quart d'heure, vous avez écouté la radio à différents endroits, indiquez le lieu où vous l'avez écoutée le plus longtemps. Donc, un **lieu maximum** par quart d'heure.

Attention!

Si vous n'avez pas écouté la radio pendant une journée entière, cochez alors la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" en bas de la page.

Cette réponse est tout aussi importante pour nous.

Compléter le carnet sur Internet

Vous pouvez également compléter le carnet sur www.cimradio.be.

Pour vous connecter, tapez votre numéro de répondant et votre mot de passe. Ces informations se trouvent à l'arrière du carnet.



Le répondant trouvera sur la page suivante :

- la question relative à l'audience totale (A). Les répondants sont invités à consigner ici toute station qu'ils ont écoutée au moins 10 minutes au cours des derniers mois.
- La même question mais pour les 7 derniers jours (B)

Les répondants choisissent en principe une ou plusieurs stations de radio sur la liste du rabat du carnet d'écoute. Si une radio ne se trouve pas dans la liste, mais est explicitement signalée par le répondant, celle-ci sera quand même prise en compte lors de l'encodage.

Une première question

A. Mentionnez ici les stations radio que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes **au cours des derniers mois.**

B. Cochez, par la suite, parmi les stations radio indiquées, celle(s) que vous avez écoutée(s) pendant au moins 10 minutes **au cours des 7 derniers jours.**

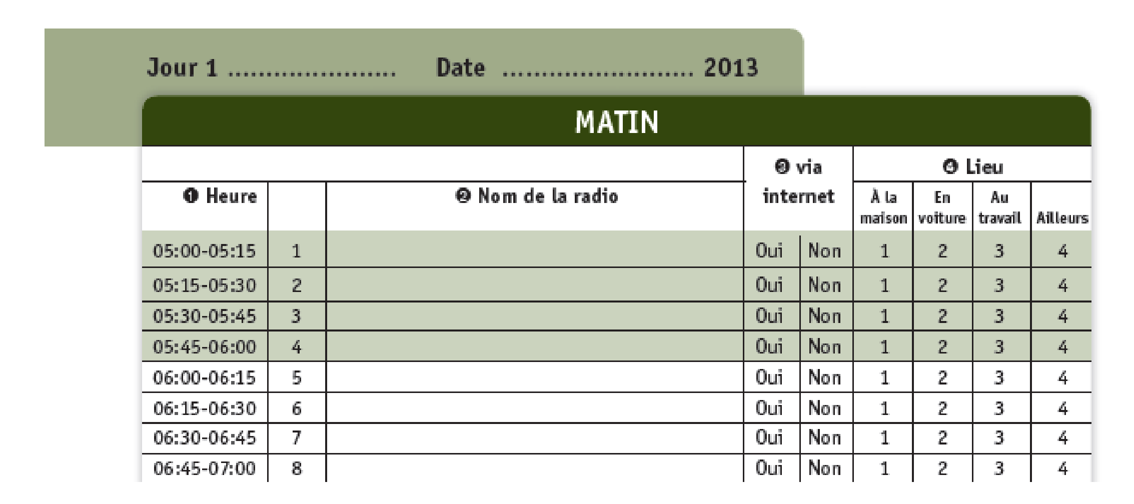
	A.	B.		A.	B.
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○

Cette étude est réalisée pour le compte du CIM, Centre d'Information sur les Média (www.cim.be). Grâce à ces résultats, les stations radio vont pouvoir adapter et améliorer leur programmation.



Puis les participants à l'étude sont invités à noter au jour le jour et par quart d'heure:

- Le nom de la station écoutée
- Le lieu d'écoute
- Si la station a été écoutée via internet ou non



Jour 1 .... Date 2013

MATIN

❶ Heure		❷ Nom de la radio	❸ via internet		❹ Lieu À la maison	En voiture	Au travail	Ailleurs
05:00-05:15	1		Oui	Non	1	2	3	4
05:15-05:30	2		Oui	Non	1	2	3	4
05:30-05:45	3		Oui	Non	1	2	3	4
05:45-06:00	4		Oui	Non	1	2	3	4
06:00-06:15	5		Oui	Non	1	2	3	4
06:15-06:30	6		Oui	Non	1	2	3	4
06:30-06:45	7		Oui	Non	1	2	3	4
06:45-07:00	8		Oui	Non	1	2	3	4



Pour chaque jour, une case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" permet au répondant de signaler une "non-écoute".

 je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui

Un aide-mémoire figure sur un rabat dans chaque carnet, afin d'aider les répondants à bien identifier les stations. Cet aide-mémoire ne mentionne que les principales stations, et varie selon la langue du carnet. Celui-ci est remis à jour à chaque vague.

Liste aide-mémoire du carnet francophone pour la vague 2013-2:

Aide-mémoire

Ceci est un exemple.
Vous pouvez aussi indiquer d'autres radios que celles reprises dans la liste.

Radios nationales

Bel RTL
Classic 21 (RTBF)
Fun Radio
La Première (RTBF)
Musiq' 3 (RTBF)
NRJ
Pure FM (RTBF)
Radio Contact
Nostalgie (FR)
Twizz Radio
VivaCité (RTBF)

Radios étrangères

Europe 1
France Inter
RTL France
Virgin radio

Radios provinciales

Province	Emetteur
Brabant FR	Antipode
Namur	Must FM Namur
Hainaut	Sud Radio
Luxembourg	Must FM Luxembourg
Bruxelles	Foorire FM
Liège	Maximum FM



Liste aide-mémoire du carnet néerlandophone pour la vague 2013-2 :

Geheugensteun.

Dit is een voorbeeld. U kunt ook andere radio's noteren dan deze van de lijst.

Nationale radio's

C-dance
ClubFM
Family Radio
JOE fm
Klara (VRT)
MNM (VRT)
Nostalgie (NL)
Q-music
Radio 1 (VRT)
Radio 2 (VRT)
Radio Maria
RGR fm
Studio Brussel (VRT)
TOPradio

Radio's enkel via DAB en/of internet

MNM Hits (VRT)
Klara continuo (VRT)
Nieuws+ (VRT)
Ketnet Radio (VRT)

Lokale radio's

Provincie	Radio	Steden	Frequentie
Antwerpen	Christina	Heist op den Berg	106.1
Antwerpen	Radio Minerva	Antwerpen	98.0
Antwerpen	Radio Stad	Antwerpen	107.8
Antwerpen	Randstadradio	Mechelen	99.0
Antwerpen	Radio Reflex	Mechelen	104.8
Antwerpen	ThalsFM	Herentals	105.7
Antwerpen	Trendy FM	Meerhout	106.7
Antwerpen	Trendy FM	Retie	107.2
Brabant	City-Music	Asse	106.4
Brabant	City-Music	Dilbeek	105.9
Brabant	Radio RGR 2 (Musicstation)	Leuven/Aarschot	105.6
Brabant	Stadsradio	Halle	105.6
Brabant	Victoria	Halle	105.2
Limburg	FM goud	Bree	105.9
Limburg	FM goud	Houthalen	107.7
Limburg	Trendy FM	Borgloon	105.6
Limburg	Trendy FM	Halen	105.5
Limburg	Trendy FM	Ham	106.0
Limburg	Trendy FM	Houthalen	107.0
Limburg	Trendy FM	Lommel	106.5
Limburg	Trendy FM	Meeuwen	106.3
Oost-Vl.	Radio Beverland	Beveren - Melsele	106.1
Oost-Vl.	City-Music	Aalst	102.7
Oost-Vl.	City-Music	Dendermonde	106.7
Oost-Vl.	City-Music	Gent	103.8
Oost-Vl.	City-Music	Ninove	106.6
Oost-Vl.	Goldies Radio	Kruibeke	107.2
Oost-Vl.	Goldies Radio	Sint-Niklaas	107.9
West-Vl.	Radio Minerva	Blankenberge	105.6



Carnet « online » : www.cimradio.be

Une solution alternative pour le remplissage du carnet d'écoute est offerte au répondant : à savoir via Internet sur un site dédié "www.cimradio.be". Il a été conçu pour rendre le remplissage aussi simple que possible, avec au maximum trois étapes pour l'enregistrement quotidien du comportement d'écoute.



Etape 1 : identification du répondant via un système classique de login et password. Ces données figurent0 sur l'étiquette d'identification unique collée sur chaque carnet papier. Si le répondant a communiqué une adresse E-mail, il est immédiatement enregistré dans la database et reçoit un hyperlien qui lui donne un accès direct au site, sans passer donc par l'étape 1.

Merci d'avoir accepté de participer à l'étude CIM Radio. Vous devez remplir **CHAQUE JOUR et PERSONNELLEMENT** ce carnet. Même si vous n'écoutez jamais ou rarement la radio, **votre participation est IMPORTANTE**. Les participants à l'étude peuvent remporter un des chèques cadeau d'une valeur de **100 euros**. Les gagnants de cette tombola seront avertis personnellement à la fin de l'étude.

Veuillez indiquer dans les champs ci-dessous le numéro de votre carnet ainsi que le mot de passe que vous avez reçus de l'enquêteur.

Authentification

Numéro de carnet : __ - __ - __ - __

Mot de passe :

Sauver votre login et votre mot de passe afin que ceux-ci ne vous soient plus demandés

OK

Ceci est votre première connexion sur ce site. Bienvenue!

Avant de commencer à encoder votre carnet d'écoute on line, veuillez d'abord saisir la première date de remplissage qui est inscrite dans votre carnet papier. Indiquez cette date à l'aide du calendrier ci-dessous. Ainsi, le premier jour de votre carnet sera automatiquement affiché à droite. Cliquez sur [OK] pour passer à la page suivante.

Cette phase est nécessaire pour vous permettre d'encoder la suite du carnet.

Jan 2012

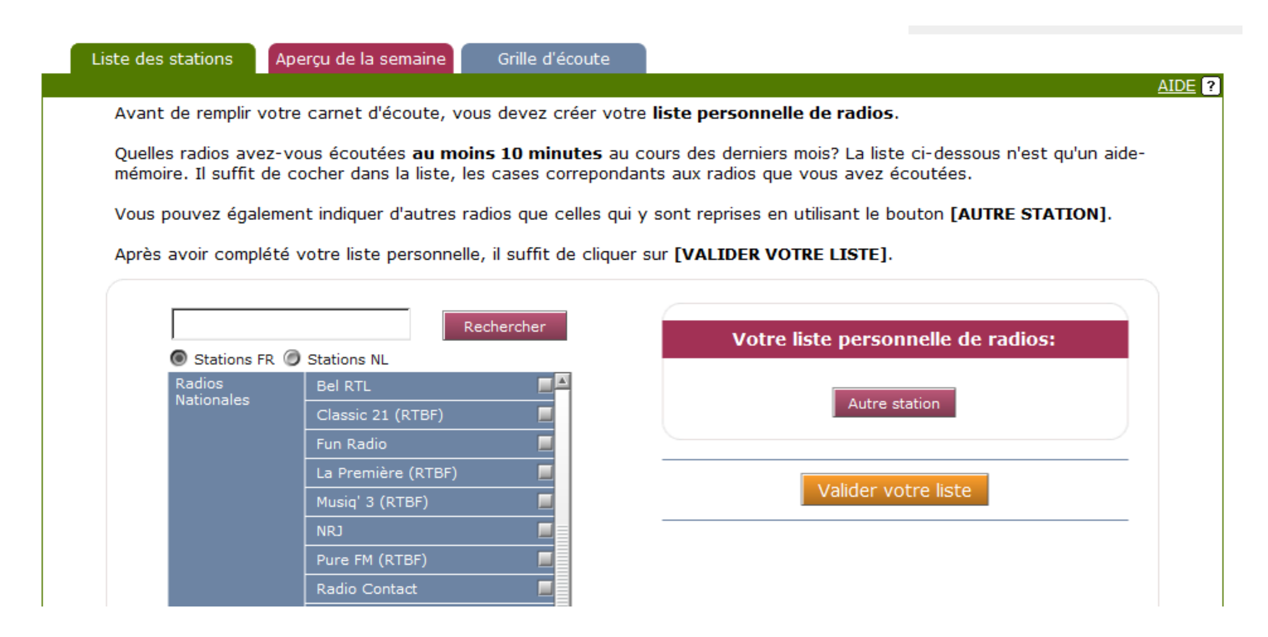
S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Premier jour du carnet :

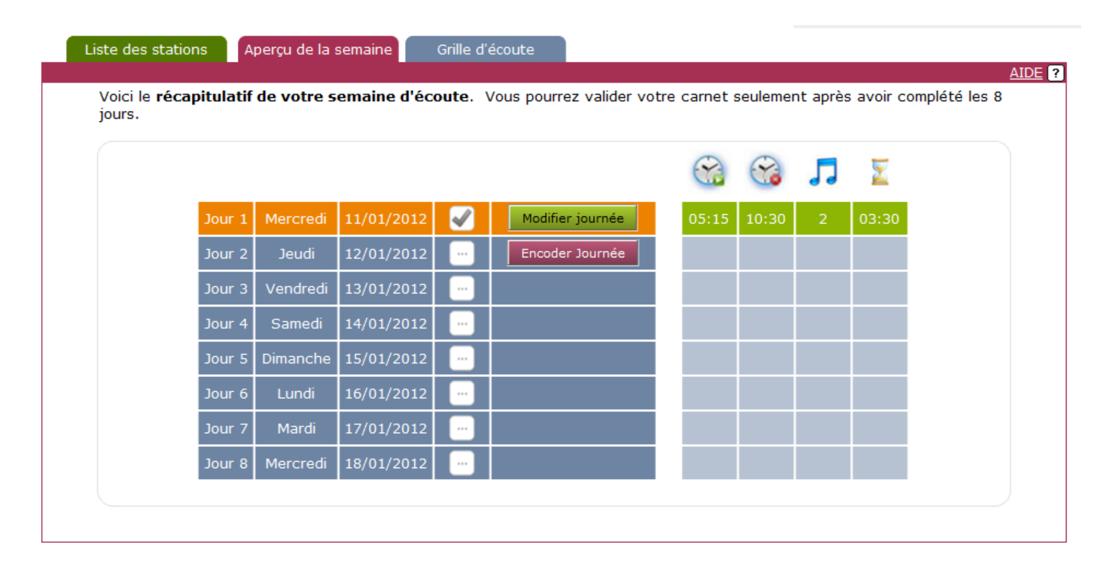
OK



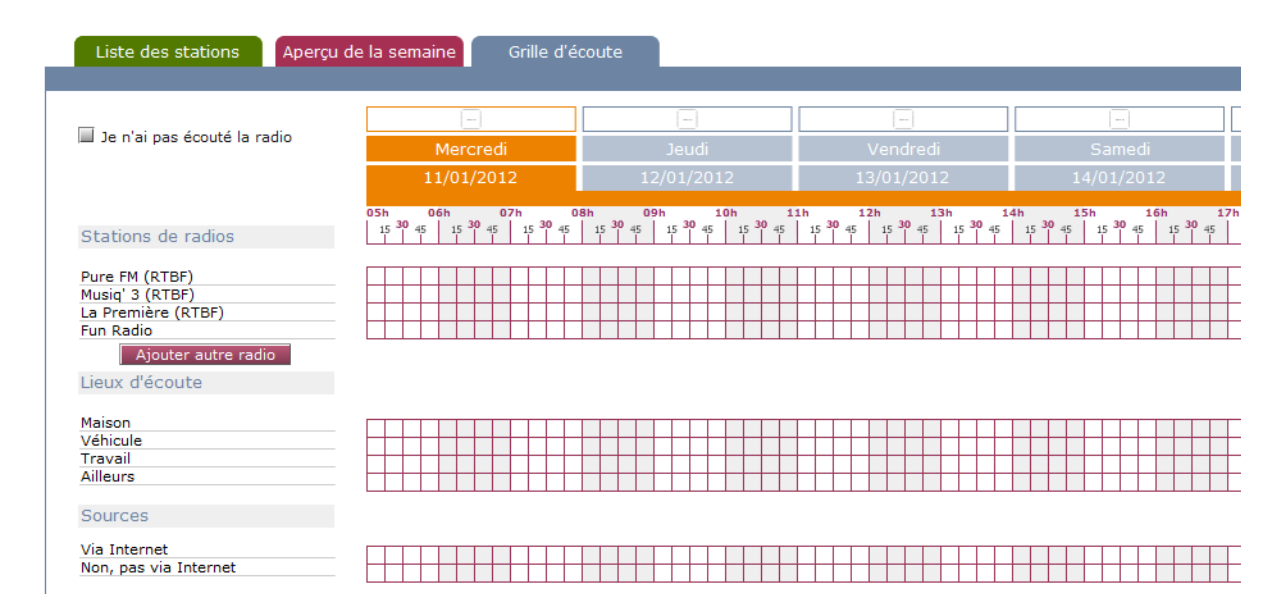
Etape 2 : définition d'une liste personnelle de radios. Chaque utilisateur se voit demander de définir une liste de stations propre, à partir de l'aide-mémoire. Il peut également faire appel à une fonction de recherche, qui affiche toutes les stations correspondant au nom encodé. La liste ainsi constituée permet à chaque répondant de choisir les stations qu'il écoute parfois. Il a également la possibilité d'ajouter d'autres noms par la suite.



Etape 3 : **remplissage du carnet.** Après la constitution d'une liste personnelle de radios, le répondant est dirigé vers un aperçu de sa semaine d'écoute. Il lui suffit de cliquer sur la journée qu'il désire remplir pour être envoyé dans la grille horaire.
Cette grille horaire contient chaque quart d'heure de la journée ainsi que les stations de la liste établie plus tôt. Pour chaque quart d'heure écouté, le répondant doit indiquer la station écoutée, le lieu d'écoute et la plateforme d'écoute (via internet ou non). Si le répondant oublie une information, un message le lui rappelle.







L'application permet également les corrections ultérieures. Une fois que les 8 jours ont été remplis, le répondant peut envoyer le carnet finalisé. Dès lors, plus aucune correction n'est possible.

Une rubrique « questions fréquemment posées » (FAQ) traite une série de problèmes ou de questions qui peuvent se poser pendant le remplissage.

Le profil des individus ayant répondu via Internet diffère significativement des autres, surtout pour la dimension « âge ». Avec une part de retour via le WEB de 22,4%, on se situe en-dessous du niveau de la vague 2013-1. Il est important de rappeler ici que les répondants via WEB ont une double chance de remporter les chèques-cadeaux de 100 euros. De plus, les 12-24 ans ont également une chance de gagner un iPhone ou un iPad.

	WEB	**POSTAL**
TOTAL	1.211	4.193
Age		
12-24 ans	28,3%	13,2%
25-34 ans	21,0%	10,6%
35-44 ans	21,8%	13,1%
45-54 ans	14,9%	18,2%
55-64 ans	9,4%	17,6%
>64 ans	4,6%	27,4%
Sexe		
Homme	53,2%	46,3%
Femme	46,8%	53,7%
Univers		
CIM Radio Nord	67,2%	49,0%
CIM Radio Sud	32,8%	51,0%



3.4 Les relances téléphoniques/ postales/ par SMS/ par mails

Afin de diminuer autant que possible le risque de non-réponse, Significant GfK a mis sur pied une procédure de relance. Celle-ci passe par une application SMS, une communication téléphonique personnalisée, l'envoi d'un rappel postal ou par mail.

Chaque répondant (possédant un GSM) qui accepte de tenir à jour et de remplir un carnet d'écoute reçoit après déroulement de l'interview, un SMS lui demandant de remplir son carnet et de le renvoyer ensuite.

> *« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. Remplissez svp pendant une semaine le carnet d'écoute et renvoyez le à Significant GfK. Merci ! »*

Le système gère les destinataires et les moments de réception du message. Si, après quelques jours, le carnet n'a pas encore été renvoyé, un second voire un troisième message est envoyé sous forme de sms ou de mails.

SMS :

> *« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. N'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à Significant GFK. Merci ! »*

Mail :

> *« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. Si vous avez complété et validé votre carnet sur Internet, il ne faut plus le renvoyer. Si, par contre, vous avez rempli la version papier, n'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à Significant GFK. Merci ! »*

En cas de non réponse on appelle personnellement le répondant.
Après réception du carnet, un message de remerciement est envoyé.

> *« Significant GFK vous remercie d'avoir bien voulu retourner votre carnet rempli. Visitez-nous sur www.cimradio.be!»*

Les répondants qui n'ont pas encore retourné leur carnet reçoivent aussi un rappel les incitant à le faire lors des contrôles réguliers pratiqués par l'institut.

Depuis la vague 2012-1, les répondants qui le souhaitent peuvent recevoir un rappel quotidien par mail.



3.5 Taux de retour des carnets

Au total, ce sont 5.404 carnets (bruts) d'écoute qui ont été renvoyés, soit un taux de retour de 67%. Le tableau croisé ci-dessous détaille le rythme de retour, qui varie d'une semaine à l'autre.

Semaine reception carnets	Semaine de l'interview Face-à-Face												Total
	W14	*W15*	*W16*	*W17*	*W18*	*W19*	*W20*	*W21*	*W22*	*W23*	*W24*	*W25*	*Carnets reçus*
W15 08/04-14/04	24%												**161**
W16 15/04-21/04	53%	34%											**397**
W17 22/04-28/04	61%	58%	29%										**388**
W18 29/04-05/05	64%	61%	55%	27%									**394**
W19 06/05-12/05	66%	64%	60%	50%	23%								**344**
W20 13/05-19/05	66%	65%	64%	58%	52%	30%							**471**
W21 20/05-26/05	67%	66%	65%	61%	58%	51%	28%						**366**
W22 27/05-02/06	67%	66%	67%	63%	61%	58%	56%	25%					**409**
W23 03/06-09/06	68%	68%	68%	64%	63%	62%	63%	59%	33%				**458**
W24 10/06-16/06	69%	68%	68%	65%	65%	63%	65%	66%	59%	25%			**391**
W25 17/06-23/06	69%	68%	69%	66%	67%	64%	66%	68%	64%	50%	28%		**521**
W26 24/06-30/06	69%	69%	69%	66%	68%	66%	68%	70%	65%	59%	59%	30%	**677**
W27 01/07-07/07	69%	69%	69%	67%	68%	67%	69%	70%	66%	61%	64%	50%	**294**
W28 08/07-14/07	70%	70%	69%	67%	69%	68%	69%	70%	67%	62%	66%	55%	**83**
W29 15/07-21/07	70%	70%	69%	67%	69%	68%	69%	71%	67%	62%	67%	57%	**50**
Nombre carnets	**433**	**446**	**467**	**415**	**442**	**451**	**387**	**403**	**353**	**428**	**641**	**538**	**5404**
Nombre interviews	**616**	**638**	**674**	**615**	**641**	**665**	**558**	**570**	**523**	**687**	**957**	**943**	**8087**



4 Vérification des carnets et validation

4.1 Vérification des carnets

Un certain nombre d'opérations a été nécessaire pour nettoyer l'identification des stations et/ou des séquences d'écoute, parfois chaotique, réalisée par les répondants. A cet effet, un sous-groupe de la commission technique s'est réuni plusieurs fois chez Significant GfK pour consulter les carnets d'écoute à problème, en fonction des cohérences que l'on pouvait y trouver. Les corrections éventuelles ont été dûment notées sur les carnets concernés. 12 contacts téléphoniques ont en outre été effectués pour traiter les dénominations «RTBF », « RTL » et « VRT ». Ces contacts avaient pour but :

- Pour « RTBF », de déterminer quelle radio avait précisément été écoutée, choix entre 6 modalités (4 contacts téléphoniques)
- Pour « RTL », éclaircir si le répondant voulait indiquer RTL longues ondes ou Bel RTL (8 contacts téléphoniques)
- Pour « VRT » : de déterminer quelle station précise avait été écoutée, choix entre 8 modalités (aucun contact téléphonique).

La conversation téléphonique portait sur la connaissance du nom exact de la station, de la « bande » ou de la fréquence qui permettait de la recevoir. Un contrôle supplémentaire a été effectué en demandant au répondant de citer quelques noms de présentateurs ou d'émissions.

4.2 Règles de validation :

Les carnets ont ensuite été soumis aux règles de validation définies en Commission Technique :

A. Si un carnet contient plus que 3 jours de « non-écouté », non déclaré (donc la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" n'a pas été cochée), il est rejeté,
B. Si un carnet contient 3 jours de « non-écouté » ou moins, non déclaré (donc blanc), la « non-écoute » est corrigée et devient déclarée,
C. Si on observe plus de 24 heures d'écoute consécutive dans un carnet, il est vérifié et éventuellement rejeté.

4.3 Nombre de carnets rejetés

Des 5.404 carnets d'écoute renvoyés, au total 120 ont été rejetés (54 carnets pour le Nord, contre 66 pour le Sud):

- règle A : 108 parce qu'insuffisamment complétés (51 pour le Nord, 57 pour le Sud): plus de 3 jours non remplis, sans que la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" ait été cochée.
- 12 carnets ont été rejetés par le sous-groupe de la Commission Technique CIM Radio lors de la vérification des carnets pour des raisons de qualité de remplissage (3 carnets au Nord et 9 carnets au Sud).

Donc 5.284 carnets (2.814 pour le Nord, 2.470 pour le Sud) ont été retenus pour la phase suivante : l'imputation. Dans cette phase les 2.803 (1.227 Nord, 1.576 Sud) carnets d'écoute manquants ont fait l'objet d'une imputation auprès d'individus semblables sur base de critères démographiques et d'audience.



4.4 Profil des carnets retournés

Ces données sont disponibles en fin de document (p.43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).



5 Ascription : principes et résultats

5.1 Technique de l'ascription (ou imputation)

Cette méthode consiste en une procédure où, pour chaque receveur (c'est à dire un répondant dont le comportement d'écoute manque), on sélectionne un groupe de donneurs avec lequel le receveur possède le plus de points communs. Ces donneurs sont des répondants qui ont correctement rempli et retourné leur carnet d'écoute. On copie dès lors le comportement d'écoute total d'un donneur choisi aléatoirement parmi ce groupe pour l'attribuer au receveur. Pour l'application de la technique d'ascription, GfK a fait appel à l'entreprise ABF Research, établie aux Pays-Bas.

5.2 Ascription détaillée

Tables de correspondance

L'imputation se base sur le choix d'une variable (importante) d'enquête. C'est pour celle-ci que l'on veut imputer la valeur manquante chez les receveurs. Pour la sélection d'un groupe de donneurs aussi ressemblant que possible, on se base sur des tables de correspondance. Elle établit, pour la question concernée, quelles variables ont un rapport significatif sur le plan statistique avec la possibilité de non-réponse. Cette série de variables résulte finalement en une table de correspondance pour la variable à imputer. Au plus haut une variable se trouve dans la table, au plus le lien avec la non-réponse est grand. Pour chaque valeur manquante, un groupe de donneurs est composé sur la base de valeurs connues des variables de correspondance. A partir de ces réponses de répondants comparables, une valeur émanant d'un donneur est ensuite imputée aléatoirement. La variation des réponses au sein du groupe donneur est ainsi maintenue.

Le pourcentage prévu correctement constitue l'une des mesures statistiques qui permettent de juger une table de correspondance. C'est sur cette base que l'on peut définir progressivement la meilleure table de correspondance.

Variables de correspondance pour l'étude d'audience CIM

Bien que d'un côté tous les répondants n'ont pas transmis un carnet d'écoute complet, on dispose néanmoins de l'autre côté des données socio-démographiques de tout le monde. Ces informations doivent donc constituer une donnée importante pour la constitution d'une table de correspondance. Les variables utilisées sont la région (Nord ou Sud), la langue, la province, le sexe, l'âge, le groupe social, la taille du ménage, l'activité professionnelle et le plus haut diplôme obtenu.

Par ailleurs, l'audience hebdomadaire de la dernière semaine est également connue pour tous les répondants, ainsi que les réponses à une série de questions concernant les habitudes d'écoute. La nouveauté depuis la vague 12 est que le répondant nomme aussi les 3 radios qu'il a le plus écoutées. Sur base de toutes ces données supplémentaires, une paire de variables supplémentaires peut être prise en compte dans les tables de relations.

<u>Type de radios</u> : Sur base de la radio la plus écoutée, le type de radio le plus écouté peut être déterminé. Ceci est important car il est très probable que des répondants qui ont toutes les mêmes radios favorites aient écouté leur radio favorite avec la même intensité. Plus important encore, la prise en compte de cette variable dans les tables de relation améliore considérablement l'imputation.



<u>Type d'auditeurs</u> : Les répondants peuvent être intégrés dans différents « clusters » permettant de typer les individus sur base de leur comportement d'écoute. On distingue ainsi les « heavy listeners» des « light listeners » et les auditeurs de semaine et ceux du week-end.

Imputation simultanée

La variable d'imputation finale est le « total semaine », qui indique le nombre de quarts d'heure d'écoute de la radio en une semaine. Ce total est évidemment connu chez les donneurs et doit être imputé chez les receveurs. Comme le total semaine est la somme des quarts d'heure passés à écouter la radio, c'est la totalité du comportement d'écoute d'un donneur qui est copié chez un receveur.

5.3 Résultats de l'ascription pour la vague 2013-2

Les répondants du Sud du pays sont considérés comme auditeurs des radios francophones et ceux du Nord des radios néerlandophones. C'est pour cela que le fichier général est divisé en deux, de façon à éviter à un stade ultérieur du processus d'imputation que des répondants du Nord soient utilisés comme donneurs pour des receveurs du Sud et inversement. Le regroupement par type d'auditeurs et celui des radios est donc effectué par région.

La table de correspondance utilisée est constituée par les informations socio-démographiques, l'appartenance à un type d'auditeurs et le type de radio préféré.

Les pourcentages de prévision correcte sont de 77,7% pour le Nord et 79,7% pour le Sud. Sur base des expériences précédentes, ces pourcentages peuvent être considérés comme très acceptables.



6 Echantillon

6.1 Profil de l’échantillon avant redressement

Ces données sont disponibles en fin de document (p. 43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

6.2 Redressement de l'échantillon

Le redressement d’un échantillon est toujours destiné à corriger des divergences particulières qui apparaissent dans l’échantillon net. Ces déviations ont plusieurs origines possibles, mais sont surtout dues au fait que les personnes invitées à participer à l’étude peuvent assez facilement refuser (non-réponse). Le choix des variables de redressement est lié d’une part à l’importance de ces variables pour l’analyse ultérieure (par exemple : sont-elles utilisées souvent pour la constitution de cibles ?) et d’autre part à la relation entre ces variables avec la problématique de l’étude, soit ici l’écoute de la radio.

Conformément à la décision du Conseil d’Administration du CIM du 19 décembre 2006, l’étude CIM PMP, qui porte chaque année sur la consommation média de 10.500 individus âgés de 12 ans et plus, est utilisée comme le « golden standard » pour l’étude CIM Radio.

Le redressement de l’échantillon CIM Radio Vague 2013-2 est réalisé sur les données de cadrage issues de l’étude CIM PMP la plus récente, à savoir celle conduite sur la période juin 2011 – juin 2012.
Pour les questions de formation, la moyenne des CIM PMP juin 2010-juin 2011 et juin 2011-juin 2012 a été utilisée.

6.2.1 **Principes du redressement effectué**

Pour rappel:

- L’univers CIM Radio Nord est constitué par les habitants des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d’Anvers, du Limbourg, du Brabant NL hors New Bruxelles CIM et par les personnes dont la langue usuelle est le néerlandais dans New Bruxelles CIM.

- L’univers CIM Radio Sud est constitué par les habitants des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur, du Luxembourg et du Brabant FR hors New Bruxelles CIM ainsi que par les personnes dont la langue usuelle est le français dans New Bruxelles CIM.



Sur ces bases et par région (Nord/Sud), les matrices de redressement sont construites comme suit :

1. Sexe (2 modalités) par province (6 modalités) par région (Nord/Sud)

Provinces CIM Radio Nord	Homme	Femme
Flandre orientale		
Flandre occidentale		
Anvers		
Brabant Flamand (excl. BXL NEW CIM)		
Limbourg		
Bruxelles Flamand (incl. BXL NEW CIM)		
Provinces CIM Radio Sud	**Homme**	**Femme**
Bruxelles Francophone (incl. BXL NEW CIM)		
Brabant Wallon (excl. BXL NEW CIM)		
Hainaut		
Liège		
Namur		
Luxembourg		

2. Sexe (2 modalités) par âge (7 modalités) par région (Nord/Sud):

CIM Radio – Nord	Homme	Femme
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		
CIM Radio – Sud	**Homme**	**Femme**
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		



3. Sexe (2 modalités) par new habitat CIM (6 modalités) par région (Nord/Sud):

Nouvel Habitat CIM - Nord	Homme	Femme
New Antwerpen CIM		
New Gent CIM		
New Brussel CIM		
New 30 villes Vlaanderen CIM		
New Petites localités Vlaanderen CIM		
Communes rurales Vlaanderen CIM		
Nouvel Habitat CIM - Sud	**Homme**	**Femme**
New Bruxelles CIM		
New Charleroi CIM		
New Liege CIM		
New 13 Villes Wallonie CIM		
New Petites localités Wallonie CIM		
New Communes rurales Wallonie CIM		

4. Niveau d'instruction CIM PMP (6 modalités, y compris le NSP) par région (Nord/Sud)

Diplôme PI	Nord	Sud
1: primaire ou sans diplôme		
2: secondaire inférieur		
3: secondaire supérieur		
4: Bachelor		
5: Master		
6: NSP		

5. Actif/inactif (2 modalités) * occupation PMP issue de la dernière vague d'enquêtes de l'étude CIM PMPA (11 modalités), par région (Nord/Sud)

Actif	Nord	Sud
1: cadre supérieur		
2: cadre moyen		
3: artisan, commerçant + agriculteur		
4: employé		
5: ouvrier qualifié		
6: ouvrier non-qualifié		
Inactif	**Nord**	**Sud**
7: homme/femme au foyer		
8: (pré-) pensionné		
9: chômeur/chômeuse		
10: étudiant+incapacité+autre		
11: ne sait pas		

6. Jour de la semaine du 1er jour d'écoute (7 modalités), par région (Nord/Sud)

1er jour d'écoute	Nord	Sud
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		



6.2.2 Résultats du redressement

Le redressement est effectué de manière itérative : le processus est effectué jusqu'au nombre maximal d'essais. Contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, aucun poids maximum n'a été fixé. Un résultat satisfaisant a été obtenu après un total de 90 itérations. On trouvera ci-dessous la distribution de poids et les résultats globaux du redressement :

Poids observés	#	%
0.000 - 0.249	0	0,00
0.250 - 0.499	23	0,28
0.500 - 0.599	241	2,98
0.600 - 0.699	644	7,96
0.700 - 0.799	1159	14,33
0.800 - 0.899	1212	14,99
0.900 - 0.999	1238	15,31
1.000 - 1.099	1108	13,70
1.100 - 1.199	885	10,94
1.200 - 1.299	630	7,79
1.300 - 1.399	354	4,38
1.400 - 1.499	216	2,67
1.500 - 1.749	241	2,98
1.750 - 1.999	56	0,69
2.000 - 2.499	40	0,49
2.500 - 2.999	27	0,33
3.000 - 3.999	13	0,16

Efficiency (%)	92,0
Poids maximal	3,6531
Poids minimal	0,4194
Ecart type des poids	0,296

6.2.3 Calcul des bornes des classes sociales

La définition des groupes sociaux s'effectue à l'aide d'un ratio calculé sur base de la profession du principal responsable des revenus (PRR) et sur son niveau d'instruction. La population est rangée par ordre de la valeur prise par la combinaison des deux variables (voir détails ci-après) puis découpée en huit groupes d'effectifs sensiblement égaux - sensiblement, parce que l'on ne peut découper les individus en morceaux. Par convention, on appelle "groupe 1", le groupe correspondant au domaine de valeurs les plus élevées (et donc au niveau professionnel et/ou au niveau d'instruction le plus élevé) et groupe 8, celui qui correspond aux valeurs les plus basses. On trouvera ci-dessous la valeur des points attribués à chacune des composantes du niveau d'instruction et du niveau professionnel du principal responsable des revenus.



Points par Niveau d'instruction (diplôme) de la PRR:
10 - primaire ou sans diplôme
35 - secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
25 - secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
50 - secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
45 - secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
40 - secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
75 - candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
85 - licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
85 - licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
100 - doctorat avec thèse

Points par Profession actuelle de la PRR:
45 - agriculteur
70 - artisan, commerçant et industriels avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas ; freelance ou autres indépendants avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas
90 - industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus ; freelance ou autres indépendants avec 6 salariés ou plus
100 - profession libérale ou nécessitant qualification
80 - cadre supérieur de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
90 - cadre supérieur de 6 à 10 salariés
100 - cadre supérieur de 11 salariés ou plus
70 - cadre moyen de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
75 - cadre moyen de 6 salariés ou plus
65 - autre employé principalement travail de bureau
60 - autre employé pas de travail de bureau ; autre employé ne sait pas
50 - ouvrier qualifié
25 - ouvrier non-qualifié ; ouvrier ne sait pas
Vous êtes pensionné(e) = **60**% ancienne profession
Vous êtes pré-pensionné(e) = **75**% ancienne profession
10 - vous êtes élève / étudiant(e) / en formation
10 - vous êtes homme / femme au foyer
Vous êtes chômeur / chômeuse **60**% ancienne profession
50 - vous avez temporairement une suspension complète des prestations de travail / système crédit-temps + autre
10 - vous êtes en incapacité de travail
10 - Jamais eu d'occupation professionnelle

Afin de déterminer la meilleure répartition possible des 8 classes de groupes sociaux, nous appliquons d'abord un algorithme ascendant classe 1 (maximum de points) vers classe 8 (minimum de points), puis un descendant classe 8 (minimum de points) vers classe 1 (maximum de points).On choisit l'algorithme final par rapport à celui dont l'une des classes n'obtient pas le plus grand écart en valeur absolue par rapport aux 12.5% de la classe.



Groupe social	% bruts	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	15,7	5.100	10.000
Groupe 2	11,4	4.420	5.100
Groupe 3	13,4	2.925	4.420
Groupe 4	9,4	2.340	2.925
Groupe 5	12,1	1.850	2.340
Groupe 6	12,5	1.250	1.850
Groupe 7	13,3	420	1.250
Groupe 8	11,9	> 0	420
NSP	0,5	0	0



6.3 Profil de l'échantillon après redressement

Ces données sont disponibles en fin de document (p.43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).



7 Tableaux récapitulatifs

Les tableaux qui suivent reprennent les résultats suivants :

- Adresses (uniquement disponibles au niveau national),
- Interviews brut (profil de l'échantillon avant redressement),
- Carnets bruts,
- Echantillon final pondéré (profil de l'échantillon après redressement),



7.1 National

National				% 2013-2		
		% CIM PMP 2011-2012 9.457.201	% Adresses 162.000	Interviews Brut 8.087	Carnets Net 5.284	Echantillon final pondéré 9.457.207
Sexe	Homme	48,7	49,6	48,8	48,0	48,7
	Femme	51,3	50,4	51,2	52,0	51,3
Age	12-24 ans	17,9	18,1	18,0	16,7	17,7
	25-34 ans	14,9	15,0	15,0	13,0	14,8
	35-44 ans	16,0	16,3	16,3	15,1	16,0
	45-54 ans	17,0	17,0	17,1	17,4	17,0
	55-64 ans	14,3	14,2	14,1	15,7	14,4
	65 ans et plus	19,9	19,3	19,5	22,1	20,2
Province	Flandre Orientale	13,3	11,6	11,6	12,6	13,4
	Flandre Occidentale	10,8	9,3	9,3	9,9	10,9
	Anvers	16,2	14,1	14,1	14,3	16,3
	Brabant Flamand	9,9	9,5	9,4	10,2	10,0
	Limbourg	7,8	6,8	6,8	7,4	7,9
	Bruxelles 19	9,9	11,3	11,4	10,4	9,8
	Brabant Wallon	3,5	4,0	4,0	3,8	3,4
	Hainaut	12,0	14,0	14,0	13,5	11,9
	Liège	9,8	11,4	11,4	11,1	9,8
	Namur	4,3	5,0	5,1	4,6	4,3
	Luxembourg	2,4	3,0	3,0	2,4	2,4
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	6,5	5,8	5,8	5,4	6,5
	New Gand CIM	2,5	2,2	2,2	2,1	2,6
	New Bruxelles CIM	13,4	15,1	15,2	14,2	13,3
	New Charleroi CIM	2,6	3,0	3,0	2,6	2,7
	New Liege CIM	4,3	5,0	4,9	4,8	4,2
	30 Villes Flandre	14,3	12,5	12,5	13,4	14,4
	13 Villes Wallonie	7,4	9,0	9,0	8,8	7,4
	Petites Localites Flandre	16,0	13,5	13,5	15,0	16,1
	Petites Localites Wallonie	7,4	9,0	9,0	8,4	7,4
	Communes Rurales Flandre	15,9	14,1	14,2	15,2	16,1
	Communes Rurales Wallonie	9,6	10,7	10,8	10,1	9,6
PRA	Oui	62,7	n.a.	60,9	61,3	61,0
	Non	37,3	n.a.	39,1	38,7	39,0
PRR	Oui	53,6	n.a.	55,2	55,1	55,3
	Non	46,4	n.a.	44,8	44,9	44,7



National				% 2013-2		
		% CIM PMP 2011-2012 9.457.201	% Adresses 162.000	Interviews Brut 8.087	Carnets Net 5.284	Echantillon final pondéré 9.457.207
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	16,4	n.a.	14,4	14,2	16,4
	Secondaire inférieur	20,4	n.a.	21,8	21,2	20,5
	Secondaire supérieur	36,0	n.a.	35,8	35,5	36,0
	Bachelor	17,4	n.a.	16,6	17,2	17,4
	Master	9,8	n.a.	11,5	11,9	9,8
	ne sait pas		n.a.			
Statut Professionnel	Actif	47,5	n.a.	46,6	45,0	47,5
	Inactif	52,5	n.a.	53,4	55,0	52,5
Actif	indépendant	5,4	n.a.	5,5	5,2	5,1
	employé	27,8	n.a.	27,4	27,1	28,1
	ouvrier	14,3	n.a.	13,8	12,7	14,3
	ne sait pas	0,0	n.a.			
Inactif	retraité (e)	23,6	n.a.	22,5	25,8	23,6
	étudiant (e)	13,7	n.a.	15,4	14,5	14,1
	ménagère	5,9	n.a.	5,8	5,8	5,9
	rentier+autres	0,7	n.a.	0,9	0,8	0,7
	chômeur (chômeuse)	4,9	n.a.	4,8	4,2	4,9
	invalide	3,6	n.a.	4,0	4,0	3,3
	ne sait pas	0,0	n.a.			
Groupe social	groupe 1	13,0	n.a.	15,7	15,3	15,4
	groupe 2	13,9	n.a.	11,4	11,5	11,2
	groupe 3	9,5	n.a.	13,4	13,7	12,9
	groupe 4	12,5	n.a.	9,4	9,5	9,3
	groupe 5	13,5	n.a.	12,1	12,1	12,6
	groupe 6	12,3	n.a.	12,5	12,8	12,3
	groupe 7	12,0	n.a.	13,3	13,2	13,3
	groupe 8	12,4	n.a.	11,9	11,5	12,6
	ne sait pas	0,8	n.a.	0,5	0,4	0,5
Composition du ménage	1 personne	14,7	n.a.	15,1	14,8	14,7
	2 personnes	32,6	n.a.	32,8	35,1	33,3
	3 personnes	19,4	n.a.	19,3	18,8	19,4
	4 personnes	20,9	n.a.	20,1	19,7	20,0
	5 personnes et +	12,4	n.a.	12,7	11,6	12,6



7.2 Nord

Nord			% 2013-2		
		% CIM PMP 2011-2012 *5.394.822*	Interviews Brut *4.041*	Carnets Net *2.814*	Echantillon final pondéré *5.423.989*
Sexe	Homme	49,2	49,3	48,2	49,2
	Femme	50,8	50,8	51,8	50,8
Age	12-24 ans	17,0	17,0	15,6	16,9
	25-34 ans	14,3	14,3	12,9	14,2
	35-44 ans	15,6	15,7	15,0	15,6
	45-54 ans	17,4	17,7	17,7	17,4
	55-64 ans	14,5	14,3	15,6	14,6
	65 ans et plus	21,1	21,0	23,3	21,4
Province	Flandre Orientale	23,3	23,3	23,6	23,3
	Flandre Occidentale	19,0	18,5	18,6	19,0
	Anvers	28,3	28,3	26,8	28,4
	Brabant Flamand	15,1	15,9	16,7	15,3
	Limbourg	13,7	13,7	13,9	13,7
	Bruxelles	0,6	0,4	0,4	0,3
Nouvel Habitat CIM	New Antwerpen CIM	11,3	11,6	10,2	11,3
	New Gent CIM	4,5	4,5	4,0	4,5
	New Brussel CIM	3,1	3,7	3,9	3,1
	30 villes Flandre	25,0	25,0	25,2	25,1
	Petites communes Flandre	28,1	27,0	28,1	28,1
	Communes rurales Flandre	27,9	28,3	28,5	28,0
PRA	Oui	63,5	59,7	60,5	59,9
	Non	36,5	40,3	39,5	40,1
PRR	Oui	52,2	54,3	54,2	54,0
	Non	47,8	45,7	45,8	46,0
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	16,4	13,8	13,3	16,4
	Secondaire inférieur	19,6	19,0	19,1	19,6
	Secondaire supérieur	37,7	39,1	39,0	37,7
	Bachelor	16,9	16,7	17,3	16,9
	Master	9,4	11,5	11,4	9,4
	ne sait pas				



Nord			% 2013-2		
		% CIM PMP 2011-2012 *5.394.822*	Interviews Brut *4.041*	Carnets Net *2.814*	Echantillon final pondéré *5.423.989*
Statut Professionnel	Actif	49,9	50,2	48,7	49,9
	Inactif	50,1	49,8	51,4	50,1
Activité professionnelle	indépendant	5,4	5,8	5,5	5,0
	employé	28,7	28,0	27,7	29,0
	ouvrier	15,9	16,4	15,5	15,9
	ne sait pas				
Inactif	retraité (e)	24,5	23,8	26,7	24,5
	étudiant (e)	12,6	13,9	13,1	13,0
	ménagère	5,7	4,8	4,5	5,7
	rentier + autres	0,4	0,4	0,5	0,3
	chômeur (chômeuse)	3,3	3,2	2,9	3,3
	invalide	3,6	3,7	3,6	3,2
	ne sait pas				
Groupe social	groupe 1	12,9	15,9	15,3	15,3
	groupe 2	13,3	11,0	11,5	10,8
	groupe 3	9,4	13,8	13,7	13,1
	groupe 4	12,4	9,3	9,6	9,0
	groupe 5	14,7	14,6	14,5	14,3
	groupe 6	11,4	11,5	12,2	11,7
	groupe 7	11,9	13,3	12,9	13,5
	groupe 8	13,1	10,1	9,8	11,8
	ne sait pas	0,9	0,6	0,5	0,6
Composition du ménage	1 personne	13,0	12,2	12,2	12,0
	2 personnes	33,5	34,8	37,7	34,8
	3 personnes	19,7	19,5	19,2	19,5
	4 personnes	21,6	21,1	20,4	21,0
	5 personnes et +	12,2	12,5	10,6	12,6



7.3 Sud

Sud			% 2013-2		
		% CIM PMP 2011-2012 *4.062.379*	Interviews Brut *4.046*	Carnets Net *2.470*	Echantillon final pondéré *4.033.218*
Sexe	Homme	48,1	48,4	47,7	48,1
	Femme	51,9	51,6	52,3	51,9
Age	12-24 ans	18,9	19,0	17,9	18,7
	25-34 ans	15,7	15,7	13,1	15,6
	35-44 ans	16,6	16,9	15,3	16,6
	45-54 ans	16,4	16,5	17,2	16,4
	55-64 ans	14,1	13,9	15,9	14,2
	65 ans et plus	18,2	18,0	20,7	18,5
Province	Brabant Flamand	3,1	2,9	2,7	3,0
	Bruxelles	22,3	22,4	21,7	22,6
	Brabant Wallon	8,1	8,0	8,1	8,0
	Hainaut	27,8	28,0	28,8	27,8
	Liège	22,9	22,7	23,7	22,9
	Namur	10,1	10,1	9,9	10,1
	Luxembourg	5,6	5,9	5,2	5,7
Nouvel Habitat CIM	New Bruxelles CIM	27,0	26,6	25,9	26,9
	New Charleroi CIM	6,1	6,1	5,6	6,2
	New Liège CIM	10,0	9,8	10,2	9,8
	13 Villes Wallonie	17,2	17,9	18,7	17,3
	Petites Localités Wallonie	17,3	18,1	17,9	17,4
	Communes Rurales Wallonie	22,4	21,5	21,7	22,4
PRA	Oui	61,6	62,1	62,2	62,5
	Non	38,4	37,9	37,8	37,5
PRR	Oui	55,5	56,1	56,2	57,1
	Non	44,5	43,9	43,9	42,9
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	16,3	14,9	15,2	16,3
	Secondaire inférieur	21,6	24,6	23,6	21,6
	Secondaire supérieur	33,7	32,6	31,5	33,7
	Bachelor	18,0	16,5	17,2	18,0
	Master	10,4	11,4	12,6	10,4
	ne sait pas				



Sud			% 2013-2		
		% CIM PMP 2011-2012 *4.062.379*	Interviews Brut *4.046*	Carnets Net *2.470*	Echantillon final pondéré *4.033.218*
Statut Professionnel	Actif	44,3	43,0	40,9	44,3
	Inactif	55,7	57,0	59,2	55,7
Activité professionnelle	indépendant	5,5	5,1	4,7	5,2
	employé	26,6	26,8	26,5	26,9
	ouvrier	12,2	11,1	9,6	12,2
	ne sait pas				
Inactif	retraité (e)	22,5	21,2	24,7	22,5
	étudiant (e)	15,3	16,8	16,2	15,6
	ménagère	6,2	6,9	7,2	6,2
	rentier + autres	1,1	1,4	1,2	1,2
	chômeur (chômeuse)	7,0	6,5	5,6	7,0
	invalide	3,7	4,3	4,3	3,4
	ne sait pas				
Groupe social	groupe 1	13,3	15,5	15,3	15,6
	groupe 2	14,8	11,8	11,4	11,7
	groupe 3	9,8	13,0	13,8	12,7
	groupe 4	12,6	9,5	9,3	9,8
	groupe 5	12,0	9,5	9,4	10,2
	groupe 6	13,5	13,5	13,4	13,2
	groupe 7	12,1	13,4	13,5	12,9
	groupe 8	11,4	13,6	13,5	13,7
	ne sait pas	0,6	0,3	0,3	0,3
Composition du ménage	1 personne	17,0	18,0	17,9	18,3
	2 personnes	31,5	30,9	32,3	31,1
	3 personnes	18,9	19,1	18,3	19,3
	4 personnes	19,9	19,0	18,9	18,7
	5 personnes et +	12,6	13,0	12,7	12,6

*Moyenne des PMP 2010-2011 et 2011-2012



8 Contrôles de l’étude

8.1 Rôle de la Commission Technique

Lors de ses réunions (environ une toutes les 4 semaines), la Commission Technique prend connaissance de l’état d’avancement du terrain et du retour des carnets présentés par l'Institut et validés par la structure permanente du CIM.

Lors de ces mêmes réunions, la structure permanente du CIM fait rapport de ses propres contrôles. La Commission Technique peut demander des contrôles supplémentaires lorsqu'elle le juge utile.

Enfin, certains membres de la Commission Technique ont participé à des séances de "cleaning" des données, visant notamment à préciser les intitulés de stations imprécis.

8.2 Rôle de la structure permanente

La structure permanente (SPS) peut consulter hebdomadairement des fichiers électroniques de GfK reprenant l'état du terrain d’enquête:

- Total des interviews réalisées
- Le tout par enquêteur et globalement.

La SPS peut consulter chaque semaine le nombre de carnets rentrés à l’institut.

Régulièrement la SPS présente le résultat de ses contrôles à la Commission Technique. Les volets suivants sont présentés : nombre d’interviews, nombre de carnets renvoyés, les procédures de contact (rang contact, rang adresse), étalements des interviews par jour de la semaine, contrôles des dates de retour, analyse des performances des enquêteurs, etc.

En fonction des constatations, la Commission Technique et la structure permanente peuvent prendre des mesures dans les procédures d’enquête pendant le terrain en cours.



9 Exploitation et mise à disposition des données

Un cahier des charges pour l'exploitation, disponible au CIM, précise notamment les définitions, les conditions d'utilisation, et le modèle utilisé pour les calculs de plans.

Chaque souscripteur de l'étude peut recevoir les fichiers de données bruts qu'il est libre d'adapter dans un software propre ou de transmettre à un concepteur de son choix. Le CIM vérifie les outputs de chaque software.

9.1 Analyse des audiences

La vague 2013-2 isolée permet d'analyser l'audience des émetteurs nationaux et provinciaux.

Pour les radios locales, la commission technique prescrit de recourir exclusivement aux fichiers de media-planning (cumul des trois dernières vagues ; voir ci-dessous), pour augmenter le nombre d'observations utilisées (on ne peut que rappeler que l'étude actuelle est plutôt conçue pour les radios nationales et les grands réseaux, les tailles d'échantillon et la méthode étant peu adaptées pour les émetteurs locaux).

9.2 Media-planning

Conformément à l'accord fondateur, le cahier des charges d'exploitation de l'étude précise : "*Les traitements de média planning tel que ranking, évaluation et analyse de l'offre ne sont autorisés que sur un cumul de vagues consécutives*".

Tout traitement de media-planning devra impérativement être réalisé sur les données cumulées des trois dernières vagues tel que défini dans le paragraphe de la page suivante.

9.3 Règles de publications

A partir de la vague 17, suite à une décision de la Commission technique radio, les radios devront atteindre un minimum de 100 observations pour être publiées dans le fichier brut fourni aux souscripteurs. Ce nombre d'observations est basé sur l'audience totale Belgique 12+.
A partir de la vague 21, cette règle des 100 observations ne s'applique plus aux radios nationales et étrangères.

Les résultats des radios qui n'atteignent pas 100 observations sont repris dans des regroupements définis en annexe.
Cette règle est d'application pour le fichier vague isolée et pour le fichier de cumul.

Veuillez noter que suite au passage de deux à trois vagues par an depuis 2011, à partir de la publication de la vague 2011-2, le cumul est réalisé sur les trois dernières vagues, et non plus sur les deux dernières vagues comme c'était le cas auparavant.



9.4 Fichiers des données individuelles

En pratique, les souscripteurs recevront donc **deux fichiers** :

1. Pour l'analyse d'audience des radios nationales et des grands réseaux :
Le fichier des données individuelles de la vague 2013-2, avec 8.087 interviews. L'univers des 12+ est composé de 9.457.207 individus.

2. Pour l'analyse d'audience des radios provinciales :
Un fichier cumulé de 24.200 interviews :

- Vague 2012-3 : 8.056 interviews (avec un poids de 20% dans l'extrapolation totale)
- Vague 2013-1 : 8.057 interviews (avec un poids de 35% dans l'extrapolation totale)
- Vague 2013-2 : 8.087 interviews (avec un poids de 45% dans l'extrapolation totale)

L'univers des 12+ est composé de 9.457.179 individus.

10 Les intervalles de confiance

Pour les radios nationales qui font uniquement l'objet d'une publication sous forme de fiche, un intervalle de confiance est calculé sur le daily reach. Ci-dessous, un rappel du calcul de l'intervalle de confiance utilisé pour déterminer la marge d'erreur sur la mesure de l'audience d'une radio déterminée.

Intervalle de confiance sur une proportion

Les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées suivant la théorie classique se rapportant aux échantillons aléatoires ; celle-ci montre que la distribution des moyennes observées sur l'échantillon est normale et qu'en conséquence l'erreur d'estimation, au niveau de probabilité 95 %, est donnée par la relation :

$$e = \pm 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}}$$

p représente la proportion d'auditeurs d'une certaine radio observés dans l'échantillon. Cette proportion doit être libellée sous une forme décimale, soit 0,028 par exemple.

q = 1 - p (si p = 0,028 alors q vaut 0,972)

n est l'effectif de l'échantillon brut (dans le cas de l'échantillon nord V2013-2: n =4.041).

$$p - 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}} < P < p + 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}}$$

Reprenant notre exemple, l'équation ci-dessus devient :

$$0{,}028 - 1{,}96\sqrt{\frac{0{,}028 * 0{,}972}{4.041}} < P < 0{,}028 + 1{,}96\sqrt{\frac{0{,}028 * 0{,}972}{4.041}}$$

Théoriquement la vraie valeur de la proportion d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se situer entre 2,29% et 3,31% de la population.



Prenons un exemple concret : nous connaissons les valeurs suivantes :

Radio X	
Taille échantillon	4.041
% C (ens.12+)	2,8%

Le pourcentage de couverture est repris dans les fiches CIM, il s'agit de P dans la formule reprise ci-dessus. Nous utilisons P comme une approximation de p, ce qui nous permet de calculer

q = 1-p.

Le tableau suivant reprend les différentes valeurs dont nous avons besoin pour calculer les bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance :

p	0,028
q	0,972
p*q	0,0272
(p*q)/n	$6{,}735 \times 10^{-6}$
racine ((p*q)/n)	0,0026

Pour trouver les bornes de l'intervalle de confiance, il suffit de multiplier cette dernière quantité par 1,96 et de soustraire (borne inférieure) et d'ajouter (borne supérieure) cette dernière quantité à p, soit :

borne inférieure IC	0,0229	2,29%
borne supérieure IC	0,0331	3,31%

Ce qui revient à dire que la "vraie proportion" d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se trouver entre 2,29% et 3,31 % de la population. La dernière étape consiste encore à traduire ces proportions en termes de nombres absolus.



Annexe 1: Questionnaire de recrutement (CAPI) vague 2013-2

ÉTUDE RADIO CIM : QUESTIONNAIRE CAPI

Allez-vous réaliser une enquête-test ou une véritable enquête ?
ATTENTION :
Si vous travaillez en mode test, rien ne sera jamais sauvegardé, même si vous indiquez code 2 = véritable enquête.
Si vous travaillez en mode normal, toutes les réponses que vous introduirez, seront sauvegardées même si vous introduisez le code 1 = enquête-test.

Il est par conséquent primordial de se trouver dans le bon mode. Dans le premier écran, l'écran avec le petit téléphone, le mode se trouve en haut à droite. Si vous n'êtes pas sûr du mode dans lequel vous vous trouvez, veuillez alors quitter l'enquête.

ENQUETE-TEST 1
VERITABLE ENQUETE 2
INTRODUIRE LA PREMIERE FEUILLE DE CONTACT (1-10) 3
INTRODUIRE LA DEUXIEME FEUILLE DE CONTACT (11-20) 4

[teller –T1]

ENQ: Interviewer complétez le temps de commencement.
Introduisez votre numéro d'enquêteur, ce numéro se trouve également dans le nom d'inlog suivant :

1 ENQ : Complétez l'âge du répondant (DP – limite de 12-99 ans)

2 ENQ : indiquer le sexe du répondant
1 : Un homme
2 : Une femme

a. Entretien personnel
Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette étude !

1) Puis-je vous poser quelques questions maintenant ?

(Donnez la possibilité à l'enquêteur de fixer un rendez-vous si le moment est mal choisi pour le répondant)

Les données qui vous concernent seront traitées par Significant GfK (Nobelstraat 42, 3000 Leuven, Belgique) et seront uniquement utilisées dans le cadre de l'enquête. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous avez le droit de consulter et, si nécessaire, de corriger ces données.

Oui, maintenant	→ ***Passez à d.2***
Non, plutôt à un autre moment	→ ***Prenez rendez-vous***
Refus	→ ***Refus***



Langue dans laquelle l'enquête est effectuée Néerlandais 1 Français 2

[teller2 – T2]

2) Au cours **des derniers mois**, avez-vous pendant au moins 10 minutes… ?

	Oui (1)	Non (2)
o regardé la télévision (d.3.1) ?		
o écouté la radio (d.3.2) ?		
o surfé sur Internet à la maison (d.3.3) ?		
o surfé sur Internet au travail (d.3.4)		
o lu un quotidien (d.3.5) ?		
o lu un magazine (d.3.6) ?		

[teller 2b – T2b]

***FILTRE : SI SURFE SUR INTERNET (d.3.3 = oui OU d.3.4 = OUI)**

3) **A quelle fréquence surfez-vous sur Internet ?**

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: De manière systématique tous les jours (7 jours sur 7)

2: Pratiquement tous les jours (5 à 6 jours par semaine)

3: Souvent (3 à 4 jours par semaine)

4: Parfois (1 ou 2 jours par semaine)

5: Moins d'une fois par semaine

6: Moins d'une fois par mois

[teller3 – T3]

A TOUS

4)
Dans votre ménage, de combien de postes de télévision en état de marche et branchés pour recevoir des émissions de télévision disposez-vous ?
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
0: zéro poste de télévision en état de marche → Q9
1: 1 poste
2: 2 postes
3: 3 postes
4: 4 postes et plus



[teller4 – T4]

5)
Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste raccordé à la télédistribution (télévision par câble) ?
1: oui
2: non

[teller5 – T5]

6)
Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste raccordé à une antenne parabolique pour la captation des programmes par satellite ?
1: oui
2: non

[teller6 – T6]

7)
Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste équipé d'un décodeur numérique, d'un settop box ou d'un digibox ?
1: oui
2: non

[teller7 – T7]

8)
***FILTRE : SI RÉPONSE À LA QUESTION 7 = OUI**

S'agit-il plus précisément d'un décodeur :
1 : BELGACOM TV ?
2 : BE TV ?
3 : TELENET (INDI inclus) ?
4 : VOO (ALE (Télédis), Brutélé…) ?
5 : NUMERICABLE (CODITEL) ?
6 : TV VLAANDEREN (TéléSAT) ?
7 : MOBISTAR TV?
8 : Décodeur/settopbox via antenne propre (DVB-TNT...) ?
9 : SNOW
10 : Autre ?

[teller8 – T8]

9)
Dans votre ménage, dispose-t-on des équipements suivants ?
[DP : plusieurs réponses possibles]
* Un magnétoscope/vidéo-recorder ;
* Un lecteur de DVD/Blu-ray fixe ;
* Un PVR (enregistreur sur disque dur raccordé à la télévision)
* Une console multimédia de type Wii, Xbox, PlayStation (branchée sur la TV)
* Une console multimédia portable de type PSP, Nintendo DS



* Un ordinateur fixe, connecté à internet * Un ordinateur portable, connecté à internet * Une tablette avec connexion Wifi uniquement * Une tablette avec connexion Wifi et 3G/4G * Un GSM avec accès internet (Smartphone) * Aucun des équipements cités

Remarque : Rien de tout cela ne sera comparable dans le temps !

[teller9 – T9]

10)

Pouvez-vous indiquer si vous regardez personnellement des programmes TV sur les appareils suivants ?

	7 jours par semaine	5 ou 6 jours par semaine	3 ou 4 jours par semaine	1 ou 2 jours par semaine	moins d'un jour par semaine	jamais
Une console multimédia type PSP, Nintendo DS						
Un ordinateur fixe (desktop)						
Un ordinateur portable (laptop)						
Un GSM avec accès internet (Smartphone)						
Une tablette avec connexion Wifi uniquement						
Une tablette avec connexion Wifi et 3G/4G						
Autre (hors poste de télévision):………………………………..						

[teller10 – T10]

Introduisez ici le numéro unique : 1302-xxxxx-xx-xx

DP - Faite attention que ce numéro unique soit correct, incluant le numéro d’ordre



b. Habitudes d'écoute

Les questions qui vont suivre, ont toutes un rapport avec l'écoute de la radio

1. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio en **semaine** (c'est-à-dire du lundi au vendredi) dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO du lundi au vendredi		Tous les jours	Presque tous les jours	Une ou deux fois par semaine	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller11 – T11]

2. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **samedi** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Enq.: Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO le samedi		Tous les samedis	Presque tous les samedis	Un samedi ou deux par mois	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller12 – T12]



3. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **dimanche** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Enq. : Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO le dimanche		**Tous les dimanches**	**Presque tous les dimanches**	**Un dimanche ou deux par mois**	**Moins souvent**	**Jamais**
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller13 – T13]



c. MÉDIAS

1)

À TOUS

Quelles radios avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours des derniers mois (E1) ?

(ENQ. : montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

[DP : dans la programmation, après chaque radio saisie, demander « Et quelle autre ? »]

* Radios nationales

* Radios régionales

* Radios locales

* Autres radios, lesquelles?

    [DP : Les 5 (au maximum) autres chaînes seront seulement codées et citées en questions E1A1 jusqu'à E1A5. Celles-ci ne sont pas codées à nouveau en E2 et E3.]

* Radio inconnue

* N'a pas écouté la radio

[teller14 – T14]



2)

À TOUS

Et quelles **radios** avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours **des 7 derniers jours** (E2) ?

(ENQ. : montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

[DP : dans la programmation, après chaque station saisie, demander « Et quelle autre ? »]

[DP: Montrez ici uniquement les chaînes citées en E1. Si en E1, la réponse "Je n'ai écouté aucune radio" est cochée, laissez-la apparaître aussi uniquement en E2.]

* Radios nationales

* Radios régionales

* Radios locales

* Autres radios, lesquelles?

* N'a pas écouté la radio.

[teller15 – T15]

3)

A TOUS CEUX QUI ONT ECOUTE LA RADIO AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS.

Quelle radio avez-vous écoutée le plus au cours des 7 derniers jours? Et en deuxième lieu? Et en troisième lieu (E3) ?

(ENQ. : Montrez le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et encodez la réponse dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

[DP: Montrez ici uniquement les chaînes citées en E2.Si en E2, uniquement 1 chaîne est citée, seulement la première place sera remplie. Si en E2, deux chaînes sont citées, etc]

* Radios nationales

* Radios régionales

* Radios locales

* Autres radios, lesquelles?

[teller16 – T16]



X1. Voici différents supports pour écouter la radio. Pouvez-vous indiquer à quelle fréquence vous l'écoutez via ces différents supports ?

(ENQ : lisez chaque support séparément, 1 seule réponse par support possible)

[DP : Une seule réponse par ligne]

	1 ou plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaine	1 fois par semaine	1 ou plusieurs fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
Un poste de radio classique (transistor,chaîne hi-fi,radio-réveil,...)						
Un autoradio						
Un poste de télévision						
Un ordinateur						
Un téléphone (GSM,iPhone,...)						
Un lecteur MP3, iPod, PSP...						
Une tablette tactile (iPad,...)						

X2. Lorsque vous écoutez la radio via un ordinateur, téléphone, lecteur MP3, iPod, PSP, tablette ...

(ENQ : Lisez)

[DP : Plusieurs réponses possibles]

- L'écoutez-vous en live (streaming) ?

1 : oui

2 : non

- Ecoutez-vous des émissions radios en différé ?

1 : oui

2 : non

- Ecoutez-vous des podcasts ?

1 : oui

2 : non

[teller16b – T16B]



d. Volet du Carnet

SELINT.

[DP :Enkel op maandag]

Indiquez [DP : RANDOM : Samedi/dimanche] comme premier jour d’écoute, à moins que vous n’ayez reçu d’autres instructions.

1: Samedi

2: Dimanche

Le but de cette étude est de savoir quelles radios vous écoutez et à quel moment de la journée vous les écoutez.

Nous souhaitons vous demander d’enregistrer votre comportement d’écoute dans un carnet pendant une semaine. Vous pouvez le faire soit via un carnet ‘papier’ soit via Internet.

Vous devez noter dans le carnet les radios que vous écoutez, les quarts d’heures où vous les écoutez et à quel endroit vous les écoutez. Vous devez aussi indiquer si vous avez écouté la radio via Internet.

Même si vous n’écoutez pas beaucoup la radio, votre participation est importante: nous ne sommes absolument pas uniquement à la recherche de personnes qui écoutent beaucoup la radio. Chaque auditeur de radio est important !

Votre participation est importante car nous souhaitons déterminer, auprès du plus grand nombre de personnes possibles, les radios que ces personnes écoutent. Nous souhaitons aussi connaître les jours où vous n’avez pas écouté la radio.

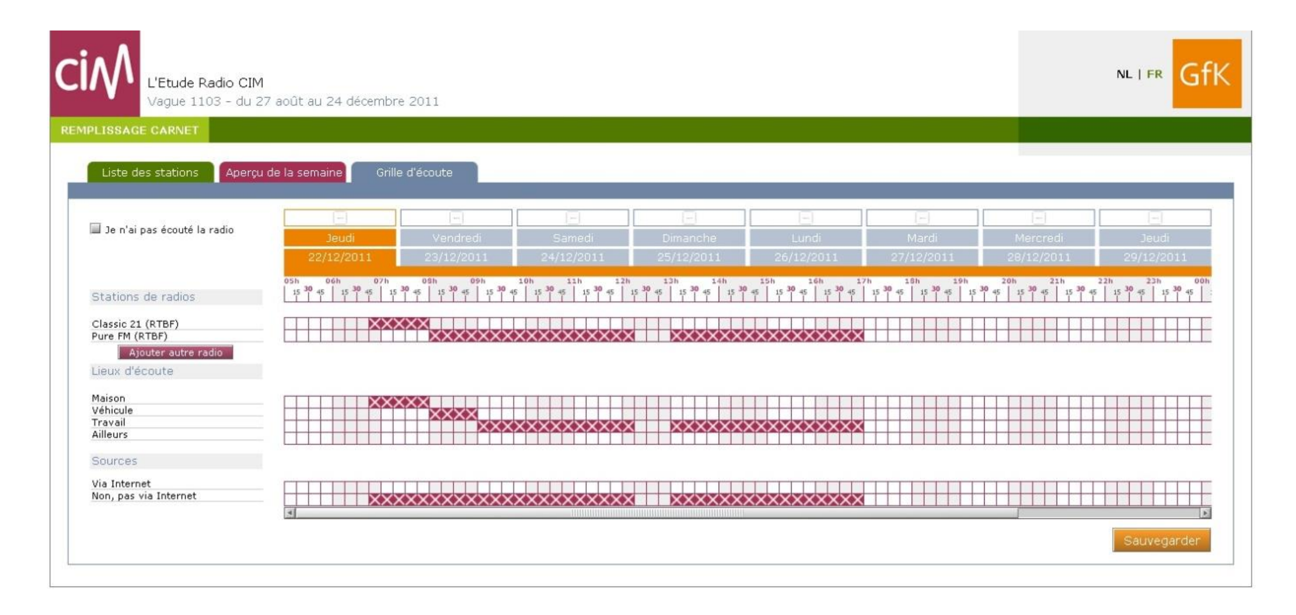
Cela ne vous prendra que quelques minutes par jour pour remplir votre carnet d’écoute. Si vous êtes disposé(e) à collaborer à cette étude et à nous renvoyer le Carnet complété, vous aurez peut-être la chance de remporter un prix d’une valeur de 100 € à l’issue de cette étude. [DP Si répondant a entre 12 & 34 ans :] De plus, vous avez la chance de gagner un iPhone5 ou un iPad.

Dès que vous aurez complété le dernier jour de votre carnet d’écoute, veillez à ce qu’il nous revienne le plus rapidement possible. Si vous souhaitez compléter votre comportement d’écoute dans le carnet ‘papier’, vous pouvez nous le renvoyer en utilisant l’enveloppe retour qui vous est fournie. Vous n’aurez aucun frais de port ni de frais d’envoi à payer! Si vous préférez travailler via Internet, il vous suffira de confirmer votre carnet d’écoute et de nous le renvoyer en ligne. En répondant via Internet, vous doublez vos chances de gagner un prix !

[DP Si le répondant a entre 12 et 34 ans, veuillez expliquer le dédommagement (incentive) supplémentaire pour les jeunes à l’aide de la ‘carte des incentives’]

J’aimerais à présent parcourir avec vous les radios que vous avez écoutées hier. Vous pouvez remplir le carnet sur papier **(ENQ : montrez le carnet papier)** ou par internet **(ENQ : montrez le printscreen du carnet online sur l’écran suivant)**.





Préférez-vous compléter le carnet d'écoute en version papier ou via Internet ?

- Sur papier → L'enquêteur complète le carnet papier avec le répondant
  Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier (DP – montrer l'écran intermédiaire sur lequel les réponses A et B réapparaissent).

- Via Internet → Enq. Complétez le carnet avec le répondant dans le SIMAgenda. Les données seront également reportées dans le carnet papier de sorte qu'elles puissent être transmises
  Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier (DP – montrer l'écran intermédiaire sur lequel les réponses A et B réapparaissent).

- Ne sait pas → Enq. Complétez le carnet d'écoute papier avec le répondant ET encodez également ensuite les données dans le SIMAgenda avec le répondant.
  Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier (DP – montrer l'écran intermédiaire sur lequel les réponses A et B réapparaissent).



4)

À TOUS

À présent, pouvez-vous me dire quelles radios vous avez écoutées hier ?

[DP – Seulement si papier ou ne sait pas]

Afin de vous aider à vous en rappeler, j'ai ici une grille de 24 heures **(ENQ. : ouvrez le Carnet au premier jour et montrez le rabat avec les noms de radio)** (« une journée entière ») divisées en quarts d'heure, à partir de 5 heures du matin.

[DP – Seulement via internet]

Voici à nouveau la liste des radios, afin de vous aider dans l'enregistrement de votre comportement d'écoute.

(ENQ montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios)

[DP – A TOUS]

Commençons par le moment où vous vous êtes levé(e) hier, à quelle heure était-ce ?

Et la radio était-elle allumée ?

Quelle station de radio ? Cela peut aussi être une radio qui n'est pas reprise dans notre liste.

Avez-vous encore écouté la radio plus tard dans la journée ?

Indiquez bien les radios que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes par quart d'heure !

Et pour chaque quart d'heure que vous avez coché, indiquez l'endroit où vous avez écouté cette radio (à la maison, en voiture, au travail, ailleurs) ?

(ENQ : complétez avec la personne le premier jour du Carnet – Insistez !)

Et quelles radios avez-vous écoutées aujourd'hui ?

(ENQ : COMPLETEZ AVEC LA PERSONNE LE CARNET JUSQU'À QUELQUES HEURES AVANT L'ENTRETIEN)

L'enquêteur complète avec le répondant le premier jour d'écoute et aujourd'hui dans le Carnet.



Si papier ou Ne sait pas :

Vous pouvez continuer à compléter ce carnet, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre avec les autres jours.

Si via Internet ou Ne sait pas:

Vous pourrez continuer à compléter ce carnet Internet à partir de demain, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre pour les autres jours du carnet Web.

Les données que nous venons d'enregistrer ensemble seront envoyées ce soir de façon à ce qu'elles puissent être consultées demain dans votre carnet Internet.

Après avoir encodé votre adresse e-mail, vous recevrez demain un e-mail contenant un hyperlien. En cliquant sur ce lien, vous aurez immédiatement accès à votre carnet Internet personnel.

Si vous ne recevez pas d'e-mail, vous trouverez votre numéro personnel de carnet ainsi que votre mot de passe dans votre carnet d'écoute sur papier. Ceci vous permettra de vous connecter via le site Web www.cimradio.be.

Puis-je vous demander si vous êtes prêt à noter vous-même dans ce carnet papier ou dans votre carnet internet les radios que vous écouterez, au cours des 7 prochains jours, exactement comme nous venons de le faire ensemble ?

- Oui, accepte le Carnet → ***Carnet***
- Non, n'accepte pas le Carnet → ***tentative de persuasion par l'enquêteur, si c'est vraiment un échec, refus !***

[teller17 – T17]

Check-list pour l'enquêteur :

Les aspects suivants ont-ils été clairement expliqués et traités ?!

- Il est très important que le carnet d'écoute soit complété tous les jours ! Vérifiez que le carnet comporte bien 8 dates consécutives !
- Ceux qui n'écoutent <u>pas</u> la radio sont aussi importants. Nous voulons également connaître le nombre de personnes qui n'écoutent pas la radio afin de pouvoir calculer la répartition exacte entre auditeurs et non-auditeurs.
- Le répondant doit compléter le Carnet lui-même. Pour des raisons sociodémographiques, il est très important que le Carnet ne soit pas complété par quelqu'un d'autre que le répondant !
- La liste des radios sur le rabat arrière du Carnet est un aide-mémoire destiné aux répondants. Des radios qui n'apparaissent PAS dans cette liste peuvent être notées dans le Carnet.
- Une seule radio peut être indiquée par quart d'heure, à savoir celle que le répondant a le plus écoutée pendant ce quart d'heure ! Si le répondant passe d'une radio à une autre pendant un



certain temps, il peut indiquer une de ces radios dans la tranche d'un quart d'heure, pour autant qu'il ait écouté cette radio pendant dix minutes au moins au cours de ce quart d'heure.

- Le répondant doit également indiquer s'il a écouté la radio via internet ou pas, et ce pour chaque quart d'heure pendant lequel il a écouté la radio.
- Même si le répondant n'écoute pas beaucoup la radio, sa participation est importante ! Les auditeurs qui écoutent peu la radio sont aussi des auditeurs radio à part entière !
- Si le répondant n'écoute pas la radio pendant une journée, il doit cocher la case dans le bas de la page de la journée concernée.
- [DP – Si papier ou ne sais pas: Le Carnet peut être renvoyé au moyen de l'enveloppe. Le répondant ne doit pas payer de frais de port.]
- A titre d'incentive, une tombola est organisée parmi les répondants. Chaque répondant participant à l'étude est susceptible de remporter un chèque cadeau d'une valeur de 100 euros. Vous trouvez le règlement du concours sur notre site Internet www.cimradio.be.
- [DP - si respondent 12-34: Le dédommagement (incentive) supplémentaire pour les jeunes (gagner un iPhone 5 ou un iPad 3) est expliqué à l'aide de la 'carte des incentives'.]
- [DP – Si via internet ou ne sais pas: Le Carnet peut également être complété sur Internet, sur le site www.cimradio.be.]
- Si le répondant souhaite de plus amples informations à propos de l'étude, il peut appeler le numéro GRATUIT 0800/ 57 056 de 09 heures à 21 heures ou consulter le site Web www.cimradio.be.

[teller18 – T18]

Date du premier jour d'écoute :

p.ex. 01-01

Écran intermédiaire pour l'enquêteur :

○ Je suppose fortement que le répondant va renvoyer le Carnet à Significant GfK (1)
○ Je crains que le répondant ne renvoie pas le Carnet à Significant GfK (2)

[teller19 – T19]

Instructions enquêteur !

Les procédures suivantes ont-elles été accomplies ?

➔ Indication du nom du répondant au début du Carnet
➔ Les dates des jours pour lesquels le répondant doit compléter le Carnet ont-elles été indiquées à l'endroit prévu ? (Hier + les 7 jours suivants)
➔ Coller l'étiquette sur le carnet du répondent

[teller20 – T20]



e. SOCIO DEMOGRAPHICS *(liste PMP studie)*

- Maintenant pour terminer, encore quelques questions afin de pouvoir interpréter les résultats d'une manière statistique. Il va de soi que les réponses resteront entièrement confidentielles.

Tout d'abord, je voudrais vous demander la composition du ménage.

200 Sans vous compter, combien de membres de votre ménage vivent avec vous de manière permanente ou régulière (par exemple le week-end, en semaine, une semaine ou un week-end sur deux) ?

201 Pouvez-vous indiquer pour tous ces autres membres de votre ménage leur âge, du plus âgé au plus jeune ?
[DP: Liste de personnes reste visible]

202 Et leur sexe ?
[DP: Liste de personnes reste visible]
1: Un homme
2: Une femme

203 Ont-ils actuellement une activité professionnelle rémunérée ?
[DP: Liste de personnes reste visible]
1: oui, activité professionnelle rémunérée
2: pas d'activité professionnelle rémunérée

204 Pourriez-vous indiquer pour toutes ces personnes si elles vivent avec vous:
[DP: Liste de personnes reste visible]
1: de manière permanente,
2: la moitié du temps ou plus (p.e. en semaine ou une semaine sur deux),
3: moins de la moitié du temps (p.e. le week-end ou pendant les vacances) ?

PRINCIPAL RESPONSABLE DES ACHATS
205 Quel membre de votre ménage choisit le plus souvent les marques des produits d'alimentation, des boissons courantes et des produits d'entretien ?
(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DU P.R.A. (PRA = Principal responsable des achats) - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)
[DP: Liste de personnes reste visible + personne interrogée]
[DP: check: âge PRA < 18 ans → Message pour confirmer!
[Vous avez indiqué que la personne responsable des achats a moins de 18 ans. Est-ce correct ?]



PRINCIPAL RESPONSABLE DES REVENUS
206 Quel membre de votre ménage dispose du revenu le plus élevé ?
(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DU P.R.R (PRR = Principal responsable des revenus) - UNE SEULE REPONSE)
[DP: check: âge PRR < 18 ans → Message pour confirmer!
[Vous avez indiqué que la personne responsable des revenus a moins de 18 ans. Est-ce correct ?]

300 Quel est le plus haut niveau d'enseignement que vous avez achevé avec succès, en cours du jour ou en cours du soir ?
(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
3: secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
4: secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
5: secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
6: secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
7: candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
8: licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
9: licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
10: doctorat avec thèse

400 Laquelle de ces catégories décrit le mieux votre situation professionnelle actuelle?
(ENQ. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: je suis élève | étudiant(e) | en formation
2: j'ai un emploi à temps plein
3: j'ai un emploi à temps partiel
4: j'ai temporairement une suspension complète des prestations de travail | système crédit-temps
5: actuellement, je n'ai pas d'emploi

PROG. : SI CODE 5 EN 400
401 Quelle description vous correspond le mieux ?
(ENQ. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: je suis homme | femme au foyer
2: je suis en incapacité de travail
3: je suis chômeur | chômeuse
4: je suis pré-pensionné(e) / en pension anticipée
5: je suis pensionné(e)
6: autre



PROG. : SI CODE 3 EN 400

402 Travaillez-vous… ?

1: plus d'un mi-temps

2: un mi-temps

3: moins d'un mi-temps

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT

FILTRE: SI CODE ,2,3,4 EN 400, POSEZ 403

403 Quel est votre statut professionnel (principal) ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant

2: salarié du secteur public

3: salarié du secteur privé

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT

FILTRE : SI CODE 2,3,4 EN 400, POSEZ 404

404 Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre profession ?

1: agriculteur

2: artisan

3: commerçant, industriel

4: ouvrier

5: employé

6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)

7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)

8: profession libérale

9: freelance, autre indépendant

FILTRE : SI CODE 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9 EN 404, POSEZ 405

405 De combien de personnes salariées êtes-vous responsable ...?

1: 0

2: de 1 à 5

3: de 6 à 10

4: 11 ou plus

FILTRE : SI CODE 4 EN 404, POSEZ 406

406 Êtes-vous...?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié

2: ouvrier non-qualifié



FILTRE : SI CODE 5 EN 404, POSEZ 407
407 Êtes-vous...?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau

FILTRE: SI CODE 2,3,4 EN 400, POSEZ 408
408 Quelle est votre profession ?
(ENQ : LE NOM SUFFIT)
[DP: Question ouverte]

FILTRE : SI CODE 3,4,5 EN 401, POSEZ 500
500 Quel était votre dernier statut professionnel ?
(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: indépendant
2: salarié du secteur public
3: salarié du secteur privé
4: jamais eu une activité professionnelle

FILTRE : SI CODE 4 OU 5 EN 401 ET SI CODE 2 EN 500, POSEZ 501
501 Etiez-vous fonctionnaire statutaire ou pas ?
1: oui, fonctionnaire statutaire
2: non, pas fonctionnaire statutaire

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT
FILTRE : SI CODE 3,4,5 EN 401 ET SI 1,2,3 EN 500, POSEZ 502
502 Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre dernière profession ?
1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant



FILTRE : SI CODE 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9 EN 502, POSEZ 503
503 De combien de personnes salariées étiez-vous responsable ...?
1: 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus

FILTRE : SI CODE 4 EN 502, POSEZ 504
504 Etiez-vous...?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié

FILTRE : SI CODE 5 EN 502, POSEZ 505
505 Etiez-vous...?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau

FILTRE: SI CODE 3,4,5 EN 401 ET SI CODE 1,2,3 EN 500, POSEZ 506
506 Quelle était votre dernière profession ?
(ENQ : le nom suffit)
[DP: Question ouverte]

PROG. : SI P.I. N'EST PAS PRR (CODE Q91b ≠ CODE 206), POSEZ 600 à 805
600 Quel est le plus haut niveau d'enseignement que le principal responsable des revenus ait achevé avec succès, en cours du jour ou en cours du soir ?
(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
3: secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
4: secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
5: secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
6: secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
7: candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
8: licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
9: licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
10: doctorat avec thèse
99: je ne sais pas



PROG. : SI CODE 99 EN 600, POSEZ 601

601 Savez-vous tout de même nous préciser si le plus haut niveau d'enseignement que le principal responsable des revenus a achevé est :

1: primaire ou sans diplôme

2: secondaire

3: supérieur (université, haute-école,…)

99: je ne sais pas

700 Laquelle de ces catégories décrit le mieux la situation professionnelle actuelle du principal responsable des revenus ?

(ENQ. : UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: élève | étudiant(e) | en formation

2: emploi à temps plein

3: emploi à temps partiel

4: suspension temporaire complète du travail | système crédit-temps

5: actuellement sans emploi

PROG. : SI CODE 5 EN 700

701 Quelle description correspond le mieux au principal responsable des revenus ?

(ENQ. : UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: homme | femme au foyer

2: en incapacité de travail

3: chômeur | chômeuse

4: pré-pensionné(e) / en pension anticipée

5: pensionné(e)

6: autre

99: je ne sais pas

PROG. : SI CODE 3 EN 700

Q702 Travaille-t-il… ?

1: plus d'un mi-temps

2: un mi-temps

3: moins d'un mi-temps

99: je ne sais pas

FILTRE: SI CODE 2,3,4 EN 700, POSEZ 703

703 Quel est le statut professionnel du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant

2: salarié du secteur public

3: salarié du secteur privé

99: je ne sais pas



PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT
FILTRE: SI CODE 2, 3, 4 EN 700, POSEZ 704
704 Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux la profession du principal responsable des revenus?
(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9 EN 704, POSEZ 705
705 De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus est-il responsable?
1 : 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 4 EN 704, POSEZ 706
706 Le principal responsable des revenus est-il … ?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 5 EN 704, POSEZ 707
707 Le principal responsable des revenus est-il … ?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 3,4,5 EN 701, POSEZ 800
800 Quel était le dernier statut professionnel du principal responsable des revenus ?
(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: indépendant
2: salarié du secteur public



3: salarié du secteur privé
4: jamais eu une activité professionnelle
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 4 OU 5 EN 701 ET SI CODE 2 EN 800, POSEZ 801

801 Le principal responsable des revenus, était-il fonctionnaire statutaire ou pas ?
(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui, fonctionnaire statutaire
2: non, pas fonctionnaire statutaire
99: je ne sais pas

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT
FILTRE: SI CODE 3,4,5 EN 701 ET SI CODE 1,2,3 EN 800, POSEZ 802
802 Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux la dernière profession du principal responsable des revenus ?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 1,2,3,6,7,8,9 EN 802, POSEZ 803
803 De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus était-il responsable ?
1: 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus
99: je ne sais pas

FILTRE : SI CODE 4 EN 802, POSEZ 804
804 Le principal responsable des revenus était-il …?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
99 : je ne sais pas



FILTRE : SI CODE 5 EN 802, POSEZ 805
805 Le principal responsable des revenus était-il …?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau
99: je ne sais pas

FILTRE : A TOUS
900 Êtes-vous grand-père ou grand-mère?

1: oui
2: non

FILTRE : SI CODE 1 EN 900, POSEZ 901
901 Avez-vous des petits-enfants âgés de...?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLE)
[DP: plusieurs reponses possible]

1: 0 à 2 ans
2: 3 à 5 ans
3: 6 à 11 ans
4: 12 à 14 ans
5: 15 à 17 ans
6: 18 à 24 ans
7: 25 ans et plus

1000. Quelle langue parlez-vous le plus souvent chez vous?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)
1: Néerlandais
2: Français
3: Allemand
4: Anglais
5: Arabe
6 : Espagnol
7: Italien
8: Polonais
9: Turc
99: autre: ……. (spécifiez)

1001. Parlez-vous encore une autre langue chez vous ?

1: oui
2: non



FILTRE : SI CODE 1 EN 1001 ET SI CODE 1 JUSQU'À 9 EN 1000
PROG. : AFFICHER SEULEMENT LES REPONSES PAS CITES EN 1000
1002 De quelle(s) autre(s) langue(s) s'agit-il ?
[DP: plusieurs reponses possible]

1: Néerlandais
2: Français
3: Allemand
4: Anglais
5: Arabe
6 : Espagnol
7: Italien
8: Polonais
9: Turc
99: Autre: ……. (spécifiez)

1003 Avez-vous la nationalité Belge?

1: Oui
2: Non

FILTRE : SI CODE 2 EN 1003
1004. Quelle est votre nationalité ?
(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

2: Algérienne
3: Allemande
4: Britannique
5: Congolaise
6: Espagnole
7: Française
8: Hollandaise
9: Italienne
10: Marocaine
11: Polonaise
12: Portugaise
13: Turque
14: Autre nationalité Africaine
15: Autre nationalité Asiatique
16: Autre nationalité Européenne
99: Autre nationalité



1005. Quelle est la nationalité de votre père?
(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

1: Belge
2: Algérienne
3: Allemande
4: Britannique
5: Congolaise
6: Espagnole
7 : Française
8: Hollandaise
9: Italienne
10: Marocaine
11: Polonaise
12: Portugaise
13: Turque
14: Autre nationalité Africaine
15: Autre nationalité Asiatique
16: Autre nationalité Européenne
99: Autre nationalité

1006. Quelle est la nationalité de votre mère ?
(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)
1: Belge
2: Algérienne
3: Allemande
4: Britannique
5: Congolaise
6: Espagnole
7 : Française
8: Hollandaise
9: Italienne
10: Marocaine
11: Polonaise
12: Portugaise
13: Turque
14: Autre nationalité Africaine
15: Autre nationalité Asiatique
16: Autre nationalité Européenne
99: Autre nationalité



1100 Quelle est votre date de naissance ?
[DP: date]

_ _ Jour <dropdown> Mois _ _ _ _ Année

Pour terminer, j'aimerais vous poser encore quelques questions nécessaires au contrôle de qualité des enquêtes par le bureau et/ou par le commanditaire de l'étude.

NOM DE FAMILLE : Le nom de famille du répondant :

PRENOM : Le prénom du répondant :

RUE : VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT NOTÉE. La rue du répondant :

NUMERO DE LA BOITE AUX LETTRES : VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT REMPLIE ET QUE LE NUMÉRO DE MAISON ET LE NUMÉRO DE BOÎTE (SI NÉCESSAIRE) SOIENT NOTÉS. Le numéro de la maison + la boîte aux lettres du répondant :

CODE POSTAL : VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT NOTÉE. Le code postal du répondant :

VILLE : VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT NOTÉE. Domicile du répondant :

GSM : Le numéro de GSM du répondant :

LE NUMERO DE TELEPHONE : Le numéro de téléphone du répondant : SI LE NUMERO DE TELEPHONE DU REPONDANT FAIT DEFAUT, ALORS CETTE INTERVIEW EST CONSIDEREE COMME INEXISTANTE A MOINS QU'IL NE S'AGISSE D'UN NUMERO DE TELEPHONE PRIVE OU A MOINS QUE LE REPONDANT N'AIT PAS DE



NUMERO DE TELEPHONE. DANS CE CAS, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMERO DE TELEPHONE SUIVANT : 9999999999 (10 FOIS 9)

EMAIL :

Votre adresse e-mail ?

Quand on donne un adresse e-mail ET on choisi carnet papier :

Nous prévoyons de vous envoyer quotidiennement un email pour vous rappeler de remplir votre carnet. Aimeriez-vous recevoir cet email de rappel ?

1 : Oui

2 : Non

TXT5 :

ENQ : si le numéro de téléphone du répondant fait défaut, alors cette interview est considérée comme inexistante à moins qu'il ne s'agisse d'un numéro de téléphone privé ou à moins que le répondant n'ait pas de numéro de téléphone. L'adresse doit être introduite pour que l'enquête soit valable. Ensuite, il y a les données que vous avez introduites : nom: <PRENOM> <NOM DE FAMILLE> téléphone (GSM) : <NUMERO DE TELEPHONE> (<GSM>). E-mail: <E-MAIL> Si les données ne sont pas correctes, vous pouvez retourner en arrière afin de les adapter.

Adapter l'adresse	1	=> /NOM DE FAMILLE
Continuer		2

Q127 :
Cette étude a été réalisée pour le compte du CIM (Centre d'Informations sur les Médias). A l'avenir, seriez-vous d'accord de participer à d'autres études pour le CIM?
1: oui
2: non
3:

[teller21 – T21]

CONTACTSHEET

Un grand merci pour votre participation à cette enquête !

f. END of CAPI interview

[teller22 – T22]

ENQ: Interviewer complétez le temps final



Annexe 2 : Guide pour la relance téléphonique

Relance téléphonique CIM Radio

Bonjour Madame, Monsieur, je suis ... du bureau d'études de marché Significant.
Nous ne souhaitons pas vous vendre quoi que ce soit : ce qui nous intéresse, c'est votre opinion. Pour la protection de la vie privée, vos données personnelles seront traitées par Significant GfK (Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, Belgique) et utilisées uniquement dans le cadre de l'étude. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous pouvez consulter ces données et, le cas échéant, en obtenir la rectification.

1. Puis-je parler à <nom>?

1. Oui
2. Rendez-vous? => STOP
3. Personne n'existe pas => n' appartient pas à la cible

S2. Récemment, vous avez participé à une enquête sur la radio. Je vous remercie d'y avoir collaboré.

L'enquêteur vous a-t-il laissé un carnet à remplir ?

1. Oui
2. Non => STOP

3. Avez-vous déjà rempli le carnet et renvoyé à Significant?

1. Oui => Merci beaucoup d'avoir rempli le carnet et de l'avoir renvoyé => STOP
2. Non

4. Si non: Vous serait-il possible d'encore remplir le carnet et de nous le renvoyer ? L'envoi du carnet est totalement sans frais si vous utilisez l'enveloppe de retour prévue à cet effet (port payé par le destinataire). Allez-vous encore remplir et renvoyer le carnet ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Merci beaucoup! Je vous souhaite encore une excellente fin de journée!

ENQ: Avez-vous encore une remarque importante?

1. Oui => remarque
2. Non



Annexe 3: Liste des regroupements

Wave 2013-2	
Name of regrouping	**Stations**
Complément IP Other Local Nl	Christina
	Reflex
	Beverland
	City-Music
	FM Goud
	Radio Stad
	Minerva
	Goldies Radio (Sint-Niklaas)
	Randstad (Mechelen)
	Stadsradio (Halle)
	Victoria (Halle)
	Thals FM (Herentals)
	Trendy FM
Belgian Other stations NL	VBRO
	FM Brussel
	Antwerpen FM
	Gold FM
	Radio Plus
	Hit FM
	C-dance
	Radio Maria
	Family Radio
	Del Sol
	Story FM
	RGR FM (Boenkradio)
	Belgian Local NL
	Belgian Other NL
	RGR 2 (Music Station)



Wave 2013-2		
Name of regrouping	**Stations**	
Belgian Other stations FR	9fm	Phare fm
	AFM - Amay Fréquence Musique	Radio Alma
	Al Manar/Al Marakaziya	Radio Bel Oeil
	Antipode	Radio Bonheur
	Belgian Local FR	Radio Centre Jodoigne
	Belgian Other FR	Radio Chevauchoir
	BRF	Radio Columbia
	Buzz Radio	Radio Equinox
	Campus	Radio Fize Bonheur
	Canal 44	Radio Italia
	Charleking	Radio Judaica
	Digital fm	Radio KIF
	Flash fm	Radio Nautic
	Foorire FM	Radio Ourthe Amblève
	Fréquence Eghezée	Radio Pasa
	Fréquence plus	Radio Plus
	Génération	Radio Prima
	Gold fm	Radio Quartz
	Hit Alia	Radio Salamandre
	Hit-radio (vital fm)	Radio Snoupy
	J 600	Radio Stars
	Le 106.9	Radio Terre Franche
	Le Centre FM	Radio Test
	Ma radio	Scoop-mosaïque
	Max FM	Studio S
	Maximum fm	Ultrason
	Mélodie FM	UP radio
	Metropole	Vibration
	Move	Vivante FM
	Must FM	Warm
	Pacifique FM	Wavre capital (FMK)
	Panache FM	YOU FM (UMH univ.Mons)



Wave 2012-3 + 2013-1 + 2013-2	
Name of regrouping	**Stations**
Complément IP Other Local Nl	Christina
	Reflex
	Beverland
	City-Music
	FM Goud
	Goldies Radio (Sint-Niklaas)
	Randstad (Mechelen)
	Stadsradio (Halle)
	Victoria (Halle)
	Thals FM (Herentals)
	Trendy FM
Belgian Other stations NL	VBRO
	FM Brussel
	Antwerpen FM
	Gold FM
	Radio Plus
	Hit FM
	C-dance
	Radio Maria
	Family Radio
	Del Sol
	Story FM
	RGR FM (Boenkradio)
	Belgian Local NL
	Belgian Other NL
	RGR 2 (Music Station)



Wave 2012-3 + 2013-1 + 2013-2		
Name of regrouping	**Stations**	
Belgian Other stations FR	9fm	Radio Bel Oeil
	AFM - Amay Fréquence Musique	Radio Bonheur
	Al Manar/Al Marakaziya	Radio Centre Jodoigne
	Antipode	Radio Chevauchoir
	Belgian Local FR	Radio Columbia
	Belgian Others FR	Radio Equinox
	Buzz Radio	Radio Fize Bonheur
	Campus	Radio Italia
	Canal 44	Radio Judaica
	Charleking	Radio KIF
	Digital fm	Radio Nautic
	flash fm	Radio Ourthe Amblève
	Foorire FM	Radio Pasa
	Fréquence Eghezée	Radio Plus
	Fréquence plus	Radio Prima
	Génération	Radio Quartz
	Gold fm	Radio Salamandre
	Hit Alia	Radio Snoupy
	Hit-radio (vital fm)	Radio Stars
	J 600	Radio Terre Franche
	Le 106.9	Radio Test
	Le Centre FM	Scoop-mosaïque
	Ma radio	Studio S
	Max FM	Ultrason
	Mélodie FM	UP radio
	Metropole	Vibration
	Move	Vivante FM
	Pacifique FM	Warm
	Panache FM	Wavre capital (FMK)
	Phare fm	YOU FM (UMH univ.Mons)
	Radio Alma	